

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_27

FINANCES

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.frEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : David BUSTIN

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Création d'une autorisation de programme pour le marché de chauffage.

M. le Maire rappelle :

Vu la délibération 2022_152 en date du 19/10/2022, par laquelle le conseil municipal a entériné la décision de la commission d'appel d'offres d'attribuer le marché 2022_18 concernant le marché d'exploitation des installations de chauffage, de ventilation, de production d'eau chaude sanitaire des bâtiments à l'entreprise Dalkia et a autorisé la maire à signer les pièces s'y rapportant.

Considérant le poste P3/2 concernant plus particulièrement le renouvellement du matériel, avec un objectif d'amélioration de la performance énergétique :

Considérant que ce type de dépenses concerne l'investissement ;

Considérant que ledit marché est conclu pour une durée de 8 années et prévoit pour le poste P3/2, un montant annuel s'élevant à 35 340,12€ HT, soit 42 408, 14€ TTC, soit un total de 339 265,12 TTC ;

Considérant qu'il y a lieu de créer une autorisation de programme pour le poste P3/2 de ce marché.

Vu l'exposé des motifs ci-dessus,

Vu l'article L 2311-3 du code général des collectivités territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,

Vu l'instruction codificatrice M14,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- DECIDER de voter la création d'une autorisation de programme (N°23001) et la répartition des crédits de paiement comme suit :

- Montant global de l'AP : 340 000 €
- Crédits de paiement 2023 : 42 500 €
- Crédits de paiement 2024 : 42 500 €
- Crédits de paiement 2025 : 42 500 €
- Crédits de paiement 2026 : 42 500 €
- Crédits de paiement 2027 : 42 500 €
- Crédits de paiement 2028 : 42 500 €
- Crédits de paiement 2029 : 42 500 €
- Crédits de paiement 2030 : 42 500 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_28

FINANCES

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_28-DE

S²LOW



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louisette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement en cours dans le cadre de l'Etape budgétaire du Budget Primitif 2023.

Vu le code Général des collectivités Territoriales et notamment l'article L2311-3.

Vu le décret N°97-175 du 20 février 1997 modifiant le code des communes relatif à la procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement,

Vu l'instruction budgétaire M14 en vigueur,

Vu la délibération D2015_036 du 13/04/15 relative à la création d'une autorisation de programme AP 150002 dans le cadre de la convention PRNQAD Dervaux/Gambetta, ajustée par délibération D2022_067 du 07/04/2022 ;

Vu la délibération D2021_127 du 08/08/21 relative à la création d'une autorisation de programme pour la réalisation d'une salle multimodale à dominante culturelle AP 21011, ajustée par la délibération D2022_067 du 07/04/2022 ;

Vu la délibération D2021_032 du 14/04/19 relative à la création d'une autorisation de programme AP 21004 pour le PRNQAD Centre-ville Belurier,

Vu la délibération D2019_33 du 18/03/21 relative à la création d'une autorisation de programme AP 19001 pour le PRNQAD Entrée de ville Bélurier, ajustée par délibération D2022_161 du 15/12/2022 ;

Vu la délibération D2017_106 du 19/10/17 relative à la création d'une autorisation de programme AP 17002 pour l'acquisition d'une cellule commerciale dans le cadre de la convention PRNQAD Dervaux /Gambetta, ajustée par délibération D2022_161 du 15/12/2022 ;

Vu la délibération D2017_40 du 05/04/17 relative à la création d'une autorisation de programme AP 17001 pour la déconstruction/reconstruction du groupe scolaire G. GERMAY, ajustée par délibération D2022_161 du 15/12/2022 ;

Vu la délibération D2015_086 du 20/05/15 relative à la création d'une autorisation de programme AP 150001 pour l'éclairage public, ajustée par délibération D2022_067 du 07/04/2022 ;

Considérant la nécessité d'une actualisation des autorisations de programme en cours

M. le Maire informe l'Assemblée :

Une actualisation de répartition des crédits de paiement doit être réalisée selon le tableau ci-après, sur certains programmes en cours afin de tenir compte de l'évolution des différentes opérations comme suit :

- **AP 150002 PNRQAD Gambetta/Dervaux** : Au vu de l'avancée de l'opération :
 - o le paiement de la dernière échéance est inscrit sur 2025 soit une augmentation de 2 ans de la durée du programme
- **AP 21011 Réalisation d'une salle multimodale à dominante culturelle** :
- Au vu de l'évolution de l'inflation, il apparaît opportun de travailler sur l'année 2023 à l'actualisation du programme.

Des demandes de subvention sont ou seront déposées notamment auprès du Département, de la Région, de la CAVM.

La répartition des crédits de paiement sera révisée progressivement en fonction de l'avancée de la démarche. Il s'agit pour l'instant d'une projection qui demande à être ajustée.

Allongement d'un an de l'autorisation de programme soit jusqu'en 2025.

Modification de la répartition des crédits de paiement

-AP 150006 Eclairage public : Pas de modification

-AP 17001 déconstruction/reconstruction du groupe scolaire G. GERMAY : Actualisation des crédits de paiement :

Reprise sur 2023 du solde 2022

Inscription de la totalité du solde de l'opération sur 2023, soit 1 685 358,08 €

- AP 17002 Acquisition d'une cellule commerciale dans le cadre de la convention PRNQAD Dervaux /Gambetta : Pas de modification
- AP 19001 PNRQAD Entrée de ville Bélurier : Pas de modification
- AP 21004 PNRQAD Centre-ville Bélurier : Pas de modification

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N (2023)	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N 2023)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2023)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N 2023	Restes à financer de l'exercice N+1 2024	Restes à financer N+2 2025
150002 PNRQAD DERVAUX/ GAMBETTA	664.820,00	0,00	664.820,00	514.605,28	0,00	0,00	150.214,72
21011 réalisation d'une Salle multimodale à dominante culturelle	5.757.000,00	0,00	5.757.000,00	1.752.536,68	40.000,00	1.500.000,00	2.464.463,32
150006 Eclairage Public	1.458.700,00	0,00	1.458.700,00	1.355.408,76	51.600,00	51.691,24	
17001 Reconstruction groupe scolaire G, GERMAY	4.952.000,00	0,00	4.952.000,00	3.266.641,92	1.685.358,08		
17002 Acquisition d'une cellule commerciale	227.800,00	0,00	227.800,00	0,00	227.800,00		
19001 PNRQAD ENTREE DE VILLE	57.425,00	0,00	57.425,00	28.711,25	28.713,75		
21004 PNRQAD CENTRE VILLE BELURIEZ	120.415,00	0,00	120.415,00	48.165,98	72.249,02		

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- DECIDER :

-D'actualiser et de valider les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) comme présentées ci-dessus

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_29

FINANCES

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Ajustement d'une provision pour risque- dépréciation de créances douteuses

Vu l'article L.2321-2 alinéa 29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R 2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par Décret n°2005-1661 du 27 décembre 2005 art.12 précisant les cas de constitution d'une provision par la collectivité et notamment le 3eme alinéa qui précise : « Lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public, une provision est constituée à hauteur du risque d'irrecouvrabilité estimé par la commune à partir des éléments d'information communiqués par le comptable public. » ;

Vu la provision pour risque (dépréciation des créances douteuses) constituée par délibération D2021_033 du conseil municipal en date du 18/03/2021 à hauteur de 1 200 € et non reprise à ce jour ;

Considérant la préconisation par le comptable, pour les titres émis par la commune depuis plus de deux ans, de provisionner une somme correspondant au minimum à 15 % du montant total de ces titres.

Considérant le risque de créances irrécouvrables sur titres émis de 2018 à 2020, c'est-à-dire dont le recouvrement ne pourra probablement pas être mené à son terme par le comptable en charge du recouvrement, et qui se traduira au final par une demande d'admission en non-valeur est estimé à 50 % du montant total de ces titres, soit 1 330 € ;

Afin de respecter les obligations financières de prudence de la commune mais sans prévaloir des suites qui seront réservées,

M. le Maire d'ajuster la provision pour dépréciation de créances douteuses (provision pour risque) à hauteur de mille trois cent trente euros (1 330 €) pour les restes à recouvrer des années de 2018 à 2020.

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **EMETTRE** un avis favorable à la proposition de M. le Maire.
- **DECIDER** de constituer dans le cadre énoncé ci-dessus une provision semi-budgétaire totale de 1 330 € soit un complément de 130 € à apporter à la provision déjà constituée s'élevant à 1 200 € à inscrire au budget 2023 de la commune.
- **IMPUTER** la dépense au compte 6817 « Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants ».

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_30

FINANCES

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louisette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement

Vu l'article L.2321-2 du CGCT fixant les dépenses obligatoires des collectivités ;

Vu l'article R.2321-1 du CGCT concernant les dotations aux amortissements ;

Vu le décret n° 2015-1846 du 29 décembre 2015 portant neutralisation de la dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées par les communes, leurs établissements publics et les départements ;

Vu la délibération du 20 décembre 2012 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé les durées d'amortissement pour les subventions d'équipement figurant au chapitre 204 ;

Considérant que le Décret susvisé permet aux communes de bénéficier de la neutralisation de la dotation aux amortissements des subventions d'équipements versées ;

Considérant que ces modalités comptables visent à garantir, lors du vote annuel du budget, le libre choix par la collectivité de son niveau d'épargne ;

Considérant que la commune de Vieux-Condé amortit effectivement en 2023 différentes subventions d'équipement versées concernant notamment le PNRQAD Gambetta Dervaux, Entrée de ville Bélurier, centre-ville Bélurier... ;

Il est proposé de recourir à la neutralisation totale de l'amortissement des subventions d'équipement versées; cet amortissement pouvant grever à terme la capacité financière de la commune.

L'opération de neutralisation se traduit par l'opération d'ordre budgétaire suivante :

- L'émission d'un mandat d'investissement au débit du compte 198 chapitre 040
- L'émission d'un titre de fonctionnement au crédit du compte 7768 chapitre 042

Ainsi, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la neutralisation en 2023, de la totalité de l'amortissement des subventions d'équipement versées.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_31

FINANCES

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_31_1-DE

S²LOW



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-29 ;

Vu l'article 16 de la loi n°2019-1479 de finances pour 2020 lequel prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements ;

Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1636 B sexies, septies et 1639 A ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 09 mars 2023 prenant acte du débat d'orientation budgétaire ;

Considérant l'ensemble des problématiques économiques, énergétiques, inflationnistes à l'échelle mondiale impactant inévitablement notre territoire, la municipalité propose, malgré ce constat, de ne pas augmenter les taux des impôts communaux afin de ne pas alourdir les charges reposant sur les contribuables ;

M. le Maire expose :

La réforme de la fiscalité locale acte la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, et compose le panier des taxes directes locales de la ville comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (cumul du taux communal et du taux départemental) ;
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties ;
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires ;

Pendant la période 2020-2022, le taux de taxe d'habitation des résidences secondaires a été gelé sur son niveau de 2019, soit 33.94%. Les communes disposent à nouveau de leur pouvoir de taux dès 2023.

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, de bien vouloir :

- DECIDER de voter les taux des taxes directes locales comme suit :

Taxe sur le foncier bâti : 58,67 % (pour mémoire taux 2020 communal 39,38%
+ taux 2020 départemental 19,29 %)

Taxe sur le foncier non bâti : 124,33 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS) : 33.94%

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence 2023	Taux plafonds 2023	Bases d'imposition provisionnelles 2023	Produits référence (col. 4 x col. 2)	Taux votés 2023	Produits attendus (col. 4 x col. 6)
	1	2	3	4	5	6	7
Taxe d'habitation (TH)	150 686	33,94	88,44	161 385	54 774	33,94	54 774
Taxe foncière non bâties (TFNB)	55 645	124,33	140,87	56 700	70 495	124,33	70 495
Taxe foncière bâties (TFB)	5 943 225	58,67	116,23	6 345 000	3 722 612	58,67	3 722 612
Total	>>>	>>>	>>>	>>>	3 847 881	>>>	3 847 881
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Taxe	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence de TH 2023	Taux de majoration 2022	Bases d'imposition provisionnelles 2023	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2023	Taux de majoration voté 2023	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2023)
Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2023, cochez la case
	8	9	10	
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité 3 847 881		58,67	<input type="checkbox"/>
Taxe foncière non bâties (TFNB)			124,33	<input type="checkbox"/>
Taxe d'habitation (TH)			33,94	<input type="checkbox"/>
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5) 3 847 881			<input type="checkbox"/>

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023							
TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
>>>	0			303 383	0	12 436	2 117 403

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7) 3 847 881	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11) 2 117 403	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023 5 965 284
---	---	---	---	--

À LILLE
Le 09 MARS 2023

Le 17 AVRIL 2023

Pour la Direction des Finances publiques,
FRANK MORDACQ
DIRECTEUR REG. DES FINANCES PUBLIQUES

Pour la Préfecture,
Le Maire
OCARINE BOIS

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.



COMMUNE : 616 VIEUX CONDE
ARRONDISSEMENT : 59 VALENCIENNES
TRÉSORERIE OU SGC : S.G.C DE VALENCIENNES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX DIMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

N° 1259 COM (2)
TAUX
FDL
2023

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâte :	3 743
des de condition modeste	39 883
de réhabilitation, QPPV, Mayotte	7 426
de longue durée (logem. sociaux)	245 444
industriels	6 887

Taxe foncière non bâte

Taxe d'habitation :

a. Dotation pour perte de THLV

b. Dotation pour Mayotte

cotisation foncière des entreprises :

a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire

b. Base minimum

c. Locaux industriels

d. Autres allocations

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâte :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	764 712
Taxe foncière non bâte :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi (terres agricoles)	8 079
c. Par la loi (autres)	

Cotisation foncière des entreprises

a. Par le conseil municipal

b. Par la loi

4. BASES TAXÉES DE TAXE D'HABITATION

a. Hors résid. principales et log. vacants

b. Logements vacants soumis à la THLV

3. PRODUITS DES IER

a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Centrales électriques	
c. Centrales photovoltaïques	
d. Centrales hydrauliques	
e. Centrales géothermiques	
f. Transformateurs électriques	
g. Stations radioélectriques	
h. Installations gazières et autres	

5. RÉFORMES FISCALES

Taxe d'habitation :

a. Fraction de TVA nationale (%)

b. TVA prévisionnelle

c. Coefficient correcteur

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2022 au niveau :		Taux plafonds de 2023	Taux des EPCI de 2022	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2023 (col. 13 - col. 14)
	national 11	départemental 12			
Taxe foncière bâte (TFB)	38,28	46,49	116,23	>>>	116,23
Taxe foncière non bâtes (TFNB)	50,44	57,71	144,28	3,41000	140,87
Taxe d'habitation (TH)	22,98	40,15	100,38	11,94000	88,44
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2022 au niveau :

a. National >>>

b. Communal >>>

Taux maximum :

a. Taux communal majoré à ne pas dépasser >>>

b. Taux maximum de la majoration spéciale >>>

6.3. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2023 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée >>>

b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés >>>

Taux de CFE perçue en 2022 par la communauté d'agglomération. La communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique >>>

31,02



SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023
Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25
Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_32

FINANCES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33
Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Reprise anticipée des résultats 2022- Budget principal

Vu la loi 99-1126 du 28 décembre 1999 autorisant la reprise anticipée de résultats de l'exercice clos et de la prévision d'affectation ;

Vu le compte de gestion provisoire de l'exercice 2022 de M. le Receveur Municipal,

Il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- DECIDER

Le Maire :
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.
- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

De reprendre l'ensemble des résultats de l'exercice 2022 au budget primitif de l'exercice 2023 comme suit :

- Excédent de fonctionnement : 1 869 319,24 €
- Excédent d'investissement : 1 321 881,34 €

- Reports de Dépenses (restes à réaliser investissement) : 426 445,63 €
- Reports de Recettes (restes à réaliser investissement) : 865 788,78 €

- Prévision d'affectation compte 1068 : 0 €
- Excédent de fonctionnement reporté compte 002 : 1 869 319,24 €
- Excédent d'investissement reporté compte 001 : 1 321 881,34 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : majorité

Pour : 25

Contre : 8

Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_33

FINANCES

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Vote du Budget 2023 - Budget principal

Vu les articles 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire M 14 ;

Vu le débat sur les orientations budgétaires de la commune qui s'est tenu le 09 mars 2023 ;

Vu le budget primitif joint en annexe ;

Considérant que le budget primitif 2023 - budget principal – est soumis au vote par nature avec une présentation fonctionnelle ;

Considérant que le budget est voté :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
 - o avec les chapitres opérations d'équipement,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- sans vote formel sur chacun des chapitres (vote global)

Considérant la note explicative de synthèse présentant les éléments financiers principaux du budget ;

Considérant que le budget est équilibré en dépenses et en recettes pour chacune des sections comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 16 326 650,00 €

Recettes de fonctionnement : 16 326 650,00 €

Dépenses d'investissement : 5 015 700,00 €

Recettes de fonctionnement : 5 015 700,00 €

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- APPROUVER le budget primitif 2023 – budget principal de la collectivité,
- APPROUVER au titre de l'année 2023 les versements, tels qu'indiqués dans l'état annexé au budget,
 - des participations aux syndicats intercommunaux
 - de la subvention au CCAS
 - de la subvention au centre aquatique

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

BUDGET PRIMITIF 2023
Note de synthèse

Aux termes des dispositions de l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présentation prévue au précédent alinéa de l'exercice prévu à l'article L.2313-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L.2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat. »

Le budget est un acte par lequel sont prévues et autorisées par l'assemblée délibérante les recettes et les dépenses d'un exercice (article L.2311 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il est voté par nature avec une présentation croisée par fonction et présente également des opérations en investissement. Il est présenté par chapitres et articles conformément à la nomenclature comptable M14.

Le budget primitif 2023 est voté le 06 avril 2023 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande à l'administration générale aux heures d'ouverture.

Ce budget a été réalisé suite au débat sur les orientations budgétaires ayant eu lieu le 09 mars 2023.

Il a été élaboré sans recours à l'emprunt, avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour pouvoir dégager les marges de manœuvre dont la ville a besoin en investissement ainsi qu'en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de ne pas augmenter les taux communaux de fiscalité directe locale
- de mobiliser des subventions auprès des partenaires publics (département, région, Etat, ...)

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité.

D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement) regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement quotidien des services communaux.

De l'autre, la section d'investissement a vocation à préparer l'avenir.

La présente note a pour objet de synthétiser les principales données du budget.

Le budget 2023 est réalisé dans un contexte de crise énergétique, économique, sociale, il tient compte des mesures et orientations de la Loi de Finances 2023 et reste résolument tourné vers les Vieux-Condéens et Vieux-Condéennes.

Le Budget 2023 assure dans un contexte inflationniste très impactant :

- le maintien, voire le développement des services et des équipements,
- la cohésion et la solidarité, des plus jeunes aux aînés : Haltes garderies, Accueils de loisirs, écoles, soutien aux associations, équipements sportifs, participation aux services du CCAS,
- l'entretien des routes,
- la continuité d'une réelle dynamique d'investissement : reconstruction d'une école, poursuite du Programme National de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés sur la zone Dervaux/Gambetta et l'entrée de ville rue Bélurier, réalisation d'une salle polyvalente à dominante culturelle aménagée dans cette attente en salle Ephémère, prévision d'une étude pour la redynamisation du centre-ville, travaux de voirie rue Carnot, mise en led d'équipements sportifs, acquisitions foncières, modernisation du réseau informatique et de communication ...

Sans aucune augmentation des taux de la fiscalité communale.

Equilibre budgétaire :

Le budget est équilibré en dépenses et en recettes pour chacune des sections comme suit :

Recettes de fonctionnement : 16 326 650,00 €

Dépenses de fonctionnement : 16 326 650,00 €

Recettes d'investissement : 5 015 700,00 € (*y compris restes à réaliser : 865 788,78 €*)

Dépenses d'investissement : 5 015 700,00 € (*y compris restes à réaliser : 426 445,63 €*)

Les recettes de Fonctionnement

Les dotations

DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) : projection stable : 1 602 000 € (1 607 119 € en 2022)

DSU (Dotation de Solidarité Urbaine) : projection stable à 2 119 194 €.

DNP (Dotation Nationale de Péréquation) : projection à 191 500 € (192 563 € en 2022).

Pour information, la DNP a pour objectif de corriger les insuffisances de potentiel financier et de faiblesses des bases d'imposition (effort fiscal).

La fiscalité directe

Etat 1259 COM communiqué par la DGFIP :

Produit attendu des Taxes foncières : 3 793 107 €

Versement coefficient correcteur : 1 801 584 €

Taxe Habitation Résidences Secondaires : 54 774 €

Les compensations TFPB et TFPNB : 303 383 €

La fiscalité reversée :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023 Prévision
DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	82.377,00 €	82.377,00 €	82.377,00 €	82.377,00 €	96.973,00 €	96.973,00 €
FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNALE	207.160,00 €	216.340,00 €	228.408,00 €	230.415,00 €	235.945,00 €	235.945,00 €
ATTRIBUTION DE COMPENSATION TAXE PROFESSIONNELLE	2.156.959,00 €	2.156.959,00 €	2.027.721,00 €	1.983.300,00 €	1.980.300,00 €	1.980.300,00 €

Valenciennes Métropole soutient les investissements communaux principalement via le Fonds de Soutien aux Investissements Communaux (FSIC). L'enveloppe 2021-2026, pour notre commune, s'élève à **930 477 €**. Ce montant sera fléché sur le programme de réalisation d'une salle multimodale à dominante culturelle. Une dotation exceptionnelle de 500 000 € est également sollicitée auprès de Valenciennes Métropole sur ce projet.

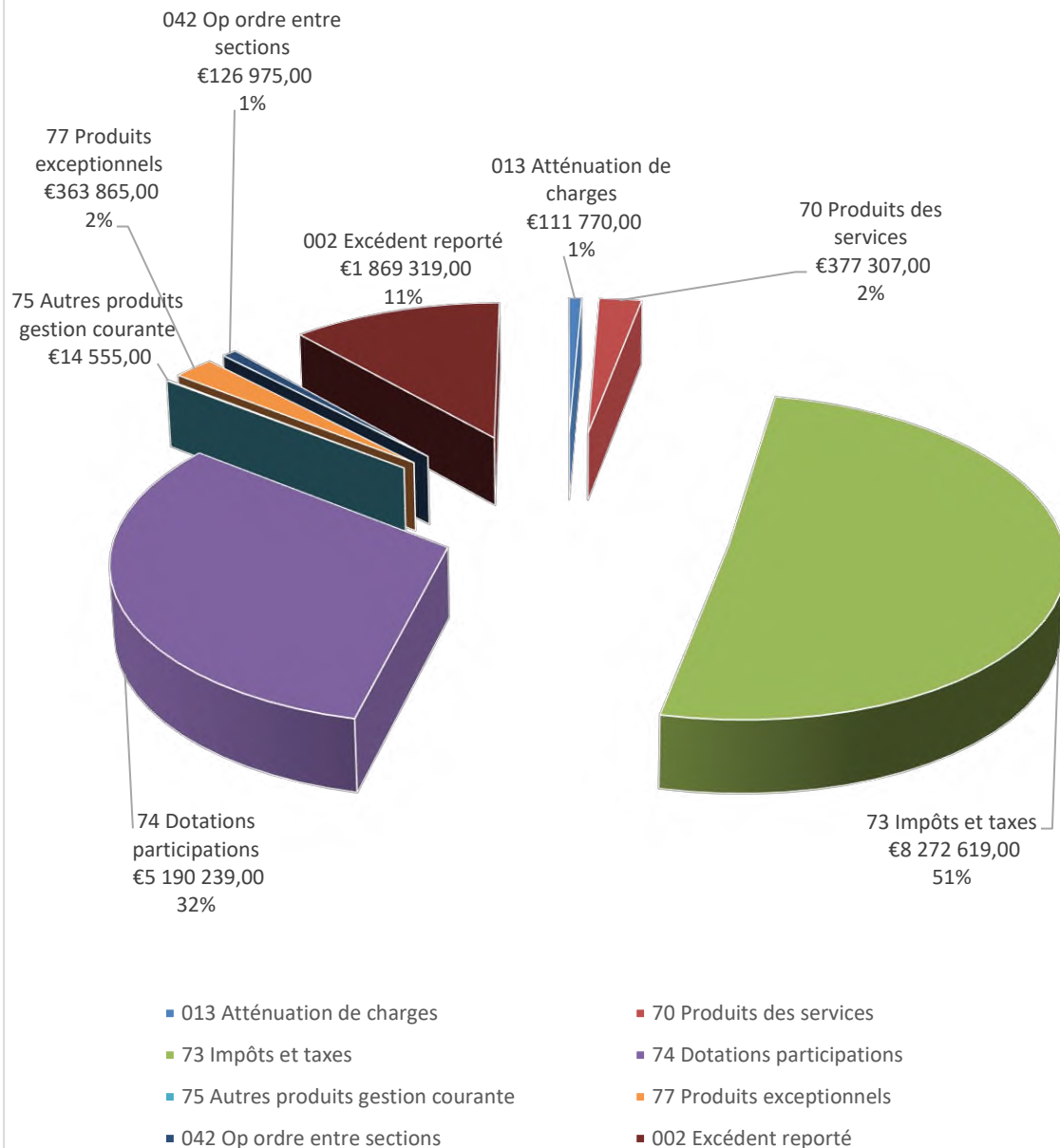
Les autres recettes :

D'origine et d'organismes divers (CAF – Régies... – taxes), elles sont plus volatiles.

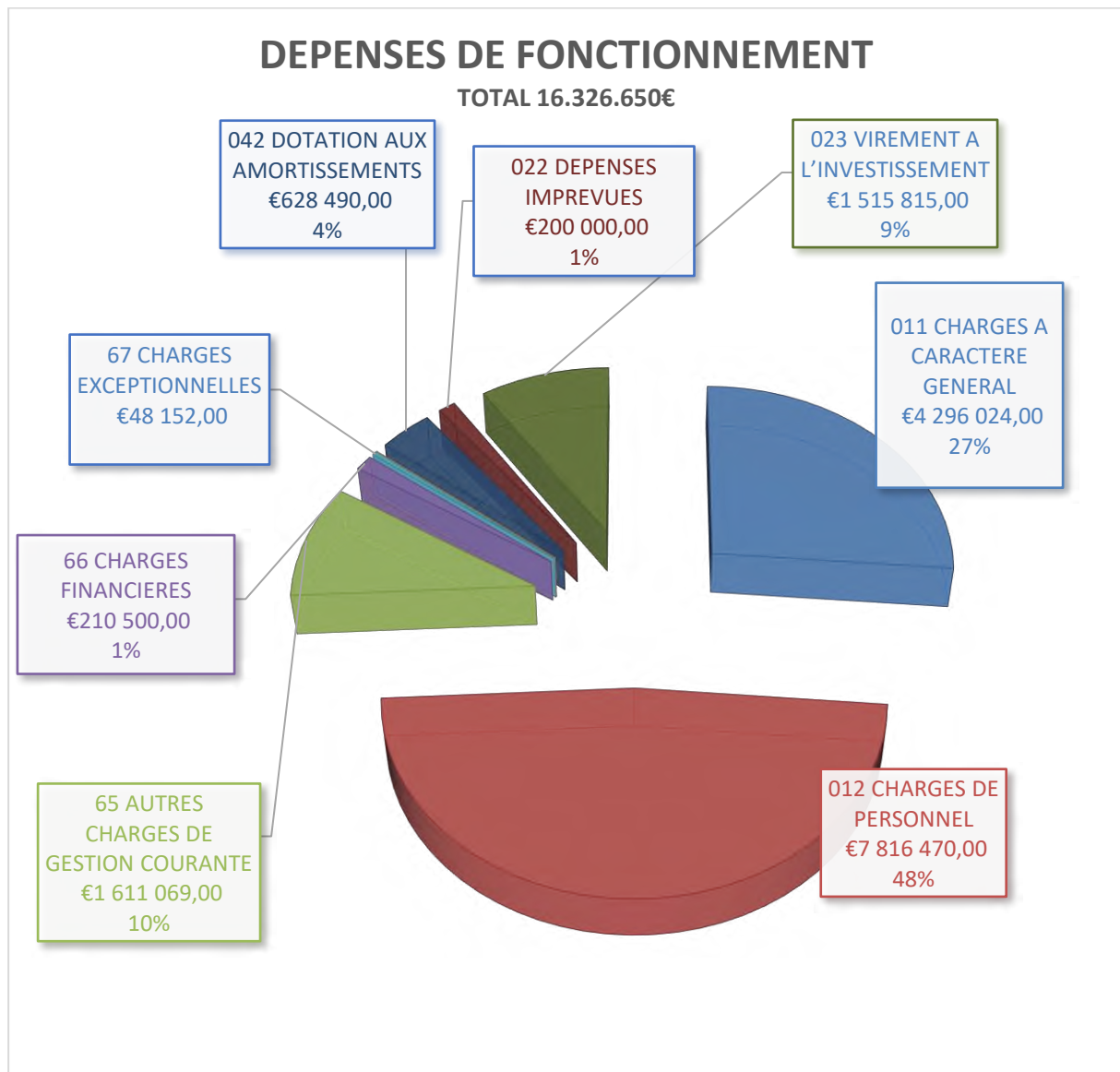
- Si dans un contexte de sortie de pandémie, la reprise progressive de activités se poursuit, et se matérialise dans le budget 2023, d'une part,
- D'autre part, la crise économique et l'envolée du prix de l'énergie que nous connaissons s'imposent dans nos prévisions.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total 16.326.650€



Les dépenses de Fonctionnement



Les dépenses courantes (chap 011) :

Les dépenses courantes matérialisent le maintien des services dans tous les domaines, malgré un contexte inflationniste fortement impactant.

La prévision de consommation énergétique tient compte de l'envolée annoncée du coût de l'énergie, sans certitude sur la stabilisation future des prix (chauffage, électricité).

Electricité : Nous passons d'une prévision de 360 570 € au budget primitif 2022 à 889 950 € au budget primitif 2023 soit x **246 %**.

Chauffage : Nous passons de 273 580 € inscrits au budget primitif 2022 à 387 360 € prévus au budget primitif 2023 soit X **142 %**.

Soit une prévision d'augmentation sur ces deux postes de 643 160 €.

Ce chapitre enregistre une augmentation des prévisions budgétaires de **+ 7.62 %** en comparaison des prévisions budgétaires totales de l'année 2022 (Budget primitif + Décisions Modificatives).

Les dépenses d'entretien et de nettoyage sont adaptées à l'activité des différents services. Le chapitre 011 couvre également les maintenances, les transports collectifs (restauration scolaire, écoles) et l'organisation d'événements locaux.

Il est à noter que la commune souhaite maintenir un lien très fort de proximité avec ses habitants via ses orientations :

- Pour exemple récent, le service Mairie Annexe, sur le quartier de la Solitude-Hermitage, assoit son organisation et se voit doté d'un terminal CNI (Cartes Nationales d'Identité), favorisant l'accessibilité aux services municipaux.

Les dépenses de personnel (chap 012) :

La ville de Vieux-Condé mène une politique des Ressources Humaines centrée sur la qualité et l'amélioration de service rendu aux habitants, avec le souci constant d'une maîtrise de la masse salariale et de ses effectifs.

Le Chapitre 012 constitue un enjeu important dans la définition du budget. L'évolution de ce chapitre matérialise notamment la fin progressive des contrats Parcours Emplois Compétences et la réorganisation qui s'ensuit.

Ce chapitre doit intégrer les différentes évolutions statutaires et réglementaires, ainsi que la Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences (recrutements, départs en retraites, mutations, formations, ...).

Ce chapitre enregistre une diminution des prévisions budgétaires de **- 3.82 %** en comparaison des prévisions budgétaires totales de l'année 2022 (Budget primitif + Décisions Modificatives).

Les autres dépenses de gestion courante (chap 65) :

Elles représentent 10 % des dépenses réelles de fonctionnement et sont en augmentation de 4.85 % par rapport au budget 2022 (Budget primitif + Décisions Modificatives).

La commune maintient son soutien et son accompagnement aux associations.

Les crédits inscrits au compte 6574 concernant les subventions aux associations et autres personnes de droit privé est porté à 540 452€.

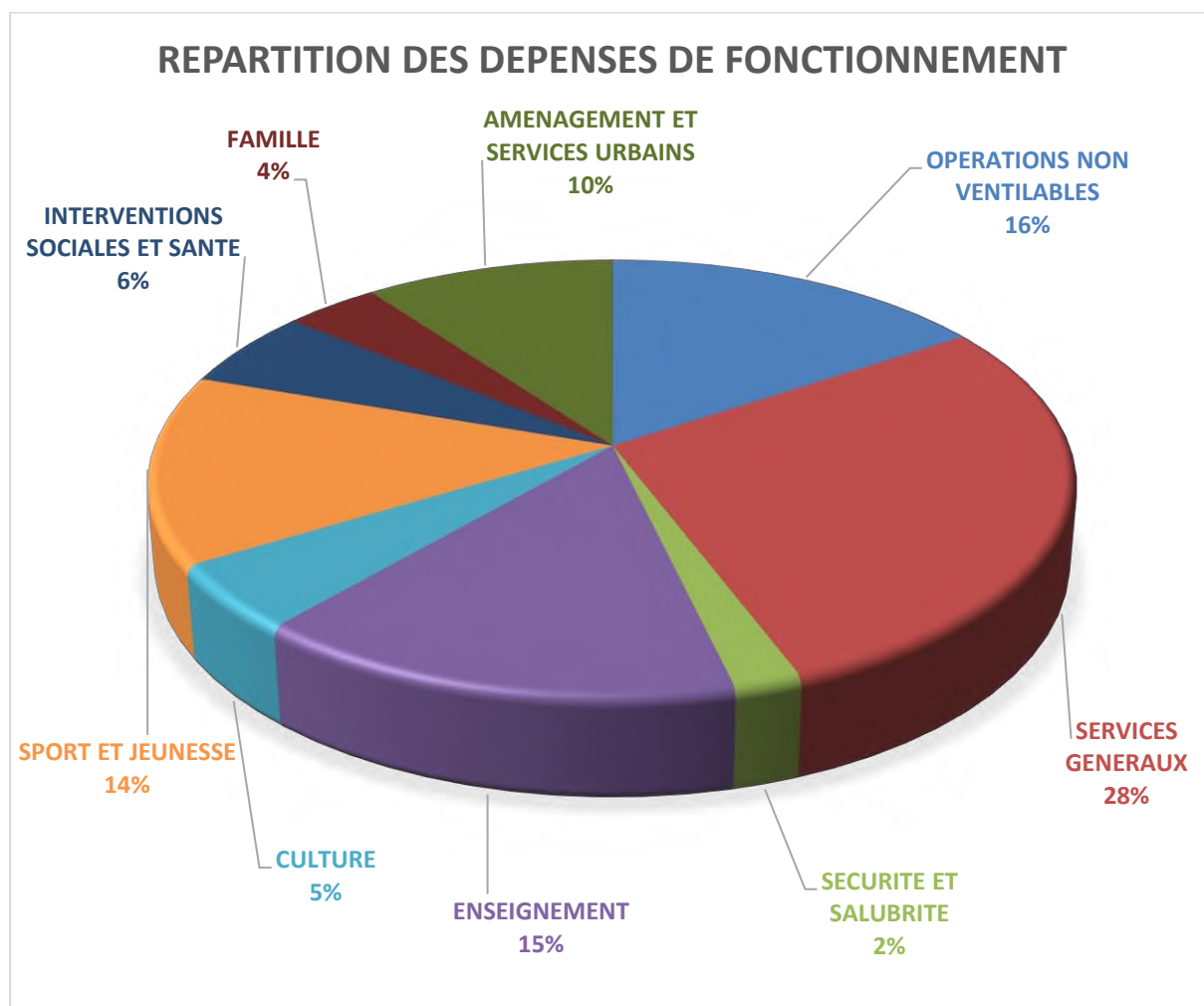
La participation de la commune au CCAS est portée à 768 000 €, soit une augmentation de + 39 000€ en comparaison de la participation versée en 2022. Le CCAS est en effet également impacté par l'inflation en général et l'évolution des prix de l'énergie en particulier.

Les charges financières (chap 66) :

Les intérêts des emprunts en cours s'élèvent à 191 080,19 €, soit une augmentation de 55 080,19 €. Cette évolution tient compte de la réalisation d'un emprunt en 2022 et de l'évolution du taux du

livret A.

Dans un souci de sincérité, le budget 2023 intègre les intérêts courus non échus (ICNE) inscrits à hauteur de 17 000 €.



Les recettes d'investissement

L'autofinancement prévisionnel :

76% des recettes de la section d'investissement (hors restes à réaliser et report du résultat n-1) proviennent de l'autofinancement prévisionnel de la section de fonctionnement.

Le recours à l'emprunt :

Pas de recours à l'emprunt prévu au budget primitif 2023.

Le FCTVA / Fonds de Compensation de la TVA

Le FCTVA représente 16.404% du montant TTC des dépenses d'investissement éligibles payées en 2022. Cette recette est donc directement conditionnée par la dynamique d'investissement communale. Soit une prévision de 340 000 € en 2023.

La Taxe d'aménagement (TA)

Cette recette est fluctuante car liée aux demandes d'autorisation d'urbanisme.
 Cette année, une prévision prudente de 40 000 € est présentée.

Les subventions liées aux opérations d'investissement :

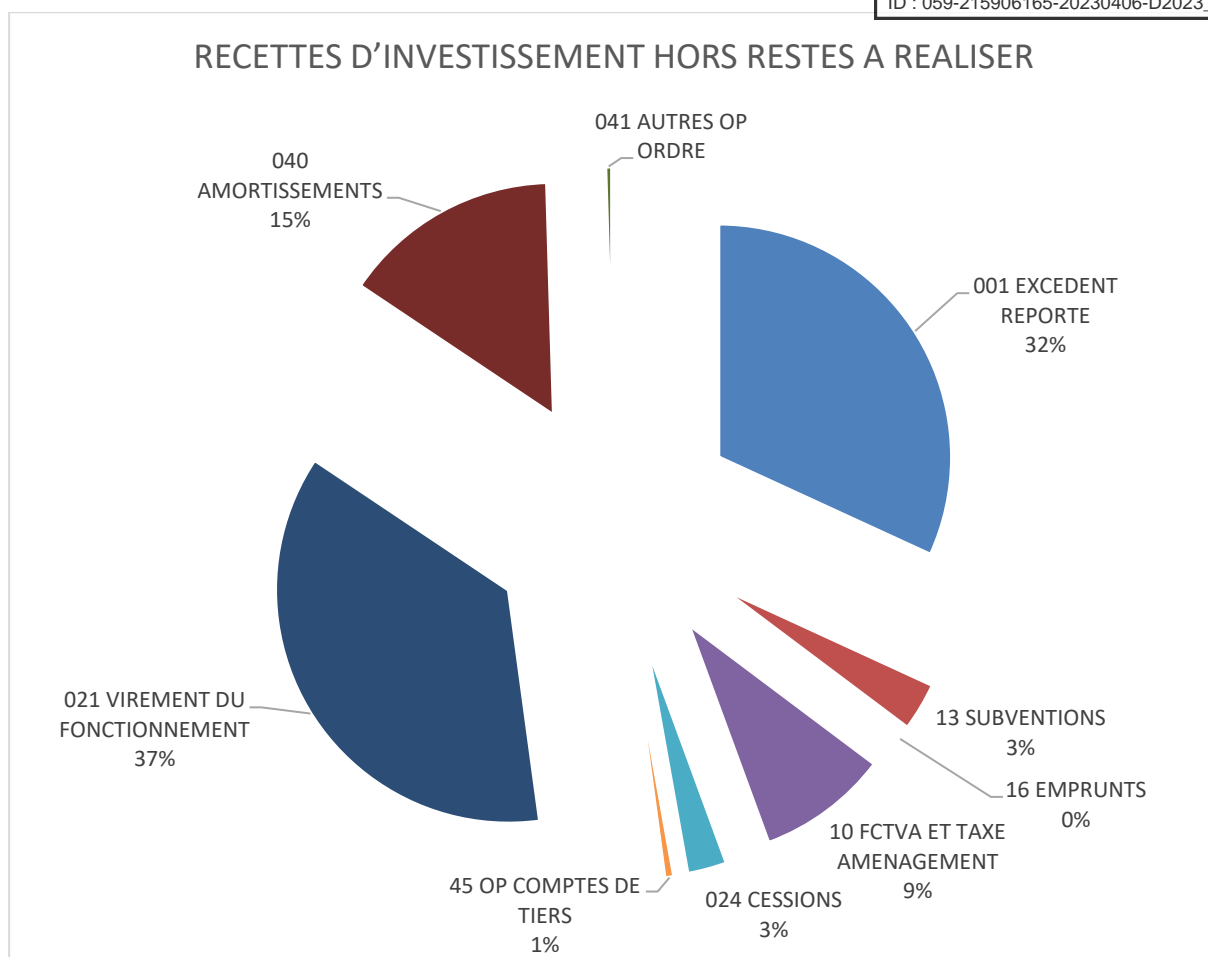
Le projet d'aménagement d'une salle multimodale doit faire l'objet d'une actualisation pour tenir compte de l'évolution du contexte économique.

Le Fonds de Soutien aux Investissements Communaux (FSIC), dont l'enveloppe 2021-2026, pour notre commune, s'élève à 930 477 €, sera fléché sur ce projet.

D'autres subventions sont et seront sollicitées auprès de nos différents partenaires : Département, Région, CAVM, CNAR, ...

Ces subventions ne sont pas encore matérialisées dans le budget, elles feront l'objet d'inscriptions ultérieures au fur et à mesure de l'avancée de la démarche.

LIBELLE		RECETTES D'INVESTISSEMENT HORS RESTES A REALISER
001	EXCEDENT REPORTE	1.321.881 €
13	SUBVENTIONS	140.715 €
16	EMPRUNTS	- €
10	FCTVA ET TAXE AMENAGEMENT	380.000 €
024	CESSIONS	115.500 €
45	OP COMPTES DE TIERS	28.000 €
021	VIREMENT DU FONCTIONNEMENT	1.515.815 €
040	AMORTISSEMENTS	628.490 €
041	AUTRES OP ORDRE	19.510 €
		4.149.911 €



Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement hors restes à réaliser sont en diminution de 33% par rapport à aux prévisions budgétaires totales 2022.

Les autorisations de programme, engagements pluriannuels :

Comprennent les conventions concernant :

- le programme de rénovation des quartiers anciens dégradés (PNRQAD)
 - Centre-ville Bélurier,
 - Entrée de ville
 - Dervaux/Gambetta,
- l'acquisition d'une cellule commerciale
- ainsi que la poursuite des travaux d'éclairage public,
- la reconstruction du groupe scolaire Georges Germay
- l'aménagement de la salle multimodale à dominante culturelle
- le nouveau marché de chauffage, poste P3/2 (renouvellement de matériel).

Ces autorisations permettent de programmer l'organisation et la d'investissement conformément à l'avancée des différents chantiers.

Le chantier de l'école du Mont de Péruwelz, mis à l'arrêt à la rentrée scolaire 2021, fait l'objet de travaux de reprise et d'une procédure en cours ce qui reporte d'autant le délai de réalisation. Les différents frais s'y rapportant, locations, transport, ...et leur indemnisation sont prévues au budget.

Aménagement de la salle Ephémère : Dans l'attente de la réalisation du projet de la salle multimodale à dominante culturelle, le bâtiment fait l'objet d'un projet d'aménagement en lieu appelé « l'Ephémère » permettant d'accueillir des événements publics ciblés, lieu convivial de rassemblement et d'échanges. Un dossier de demande de subvention est déposé auprès de la Région pour l'acquisition de mobilier. Le projet de fonctionnement de l'Ephémère bénéficie d'une subvention dans le cadre de la politique de la ville attendue à hauteur de 8 000 €.

Mise en led des salles de sport Mertens et Kerkhove, et du terrain de football : 110 000 € TTC, prévu dans le cadre d'une demande de subvention auprès du Département et de l'Agence Nationale du Sport.

Plusieurs acquisitions immobilières sont inscrites en lien avec les projets de la ville : bâtiment « Filieris » (prévision à 115 000 €), terrain Place Vermeersch (165000 €), terrain pour emplacement réservé rue Faniard ...

Une convention est signée pour acquérir un local rue Gambetta en pied d'immeuble pour la police municipale (coût : 227 800 €). L'acquisition aura lieu durant le premier semestre 2023.

Le programme d'installation de caméras de vidéoprotection sur l'ensemble de la commune engagé chaque année depuis 2017 se poursuit en 2023. La prévision d'un investissement d'environ 50 000€ fait l'objet d'une demande de financement par le biais d'un dossier FIPD (fond interministériel de prévention de la délinquance) prévu à hauteur de 16 000 € pourra permettre de réduire le coût des dispositifs. Dossier en cours d'instruction.

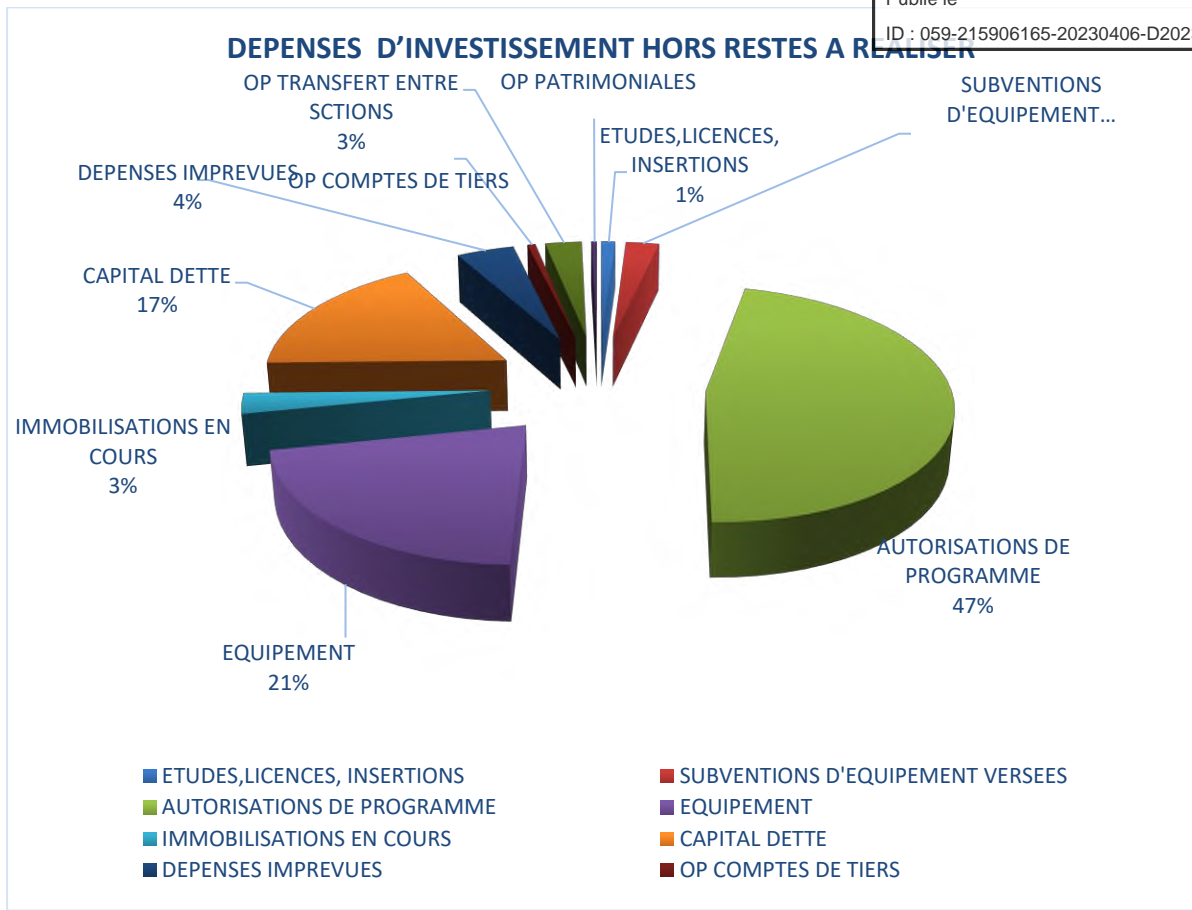
Les travaux de voirie rue Carnot sont prévus à hauteur de 80 000 €.

L'installation de feux pour les vélos est envisagée au croisement de l'Avenue René Beth et de la rue d'Anjou sur la base d'une dépense prévisionnelle de 10 000€ TTC.

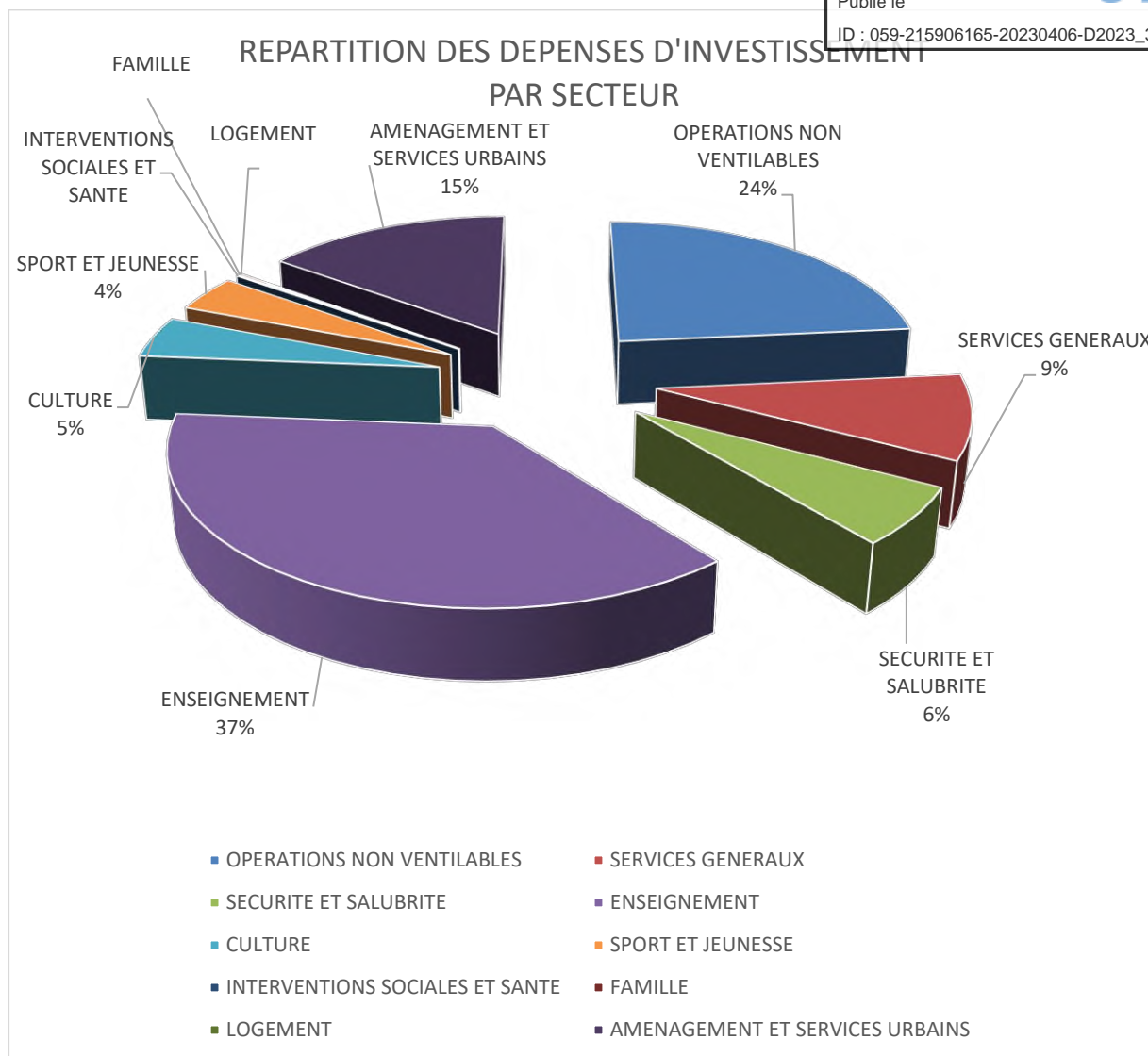
Investissements divers : Le budget primitif 2023 prévoit les investissements nécessaires pour les besoins des différents services (mobilier, matériel informatique, matériel technique divers,...).

Le remboursement du capital d'emprunt pour 2023 est de 786 884,86€.

	LIBELLE	DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS RESTES A REALISER
20	ETUDES, LICENCES, INSERTIONS	49.000€
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	116.000€
AP	AUTORISATIONS DE PROGRAMME	2.148.221€
21	EQUIPEMENT	983.648€
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	130.000€
16	CAPITAL DETTE	787.901€
020	DEPENSES IMPREVUES	200.000€
45	OP COMPTES DE TIERS	28.000€
040	OP TRANSFERT ENTRE SCTIONS	126.975€
042	OP PATRIMONIALES	19.510€
	TOTAL	4.589.255€



Les opérations d'équipement témoignent du dynamisme de l'investissement communal.



LE BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT BOUCAUT »

La viabilisation et la cession de terrains situés devant la résidence autonomie rue BOUCAUT est identifiée dans ce budget annexe, avec la volonté d'une amorce de réalisation en 2023.

Le budget prévisionnel s'élève à 120 000 € en fonctionnement comme en investissement et pourra faire l'objet d'ajustements en fonction de l'avancée de l'opération.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - VILLE DE VIEUX-CONDÉ (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590616500018

POSTE COMPTABLE : SGC VALENCIENNES

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : COMMUNE DE VIEUX-CONDÉ (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	32
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	37
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	56
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	87
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	88
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	93
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	95
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	96
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	98
A4 - Etat des provisions	100
A5 - Etalement des provisions	101
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	102
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	103
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	105
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	106

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	108
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	112
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	113
B1.6 - Etat des engagements reçus	114
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	115
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	116
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	117
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	122
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	124
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	125
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	126
--	-----

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



Code INSEE 59616	VILLE DE VIEUX-CONDÉ COMMUNE DE VIEUX-CONDÉ	Publié le ID : 059-215906165-20230406-D2023_33_1-DE
----------------------------	--	--

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	10465
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	13
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
7951338	9520289	904,197	1152,36

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) DGF et Collectivites locales .gouv.fr
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1351.72	1099
2	Produit des impositions directes/population	539.84	594
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1369.36	1305
4	Dépenses d'équipement brut/population	333.63	297
5	Encours de dette/population	956.86	829
6	DGF/population	373.87	170
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	55.26	60.4
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	104.20	91
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	24.36	22.8
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	69.88	63.5

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 326 650,00	14 457 330,76
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R E P O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 869 319,24
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		16 326 650,00	16 326 650,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 589 254,37	2 828 029,88
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	426 445,63	865 788,78
R E P O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 321 881,34
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 015 700,00	5 015 700,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		21 342 350,00	21 342 350,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 991 695,00	0,00	4 296 024,00	4 296 024,00	4 296 024,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 126 855,00	0,00	7 816 470,00	7 816 470,00	7 816 470,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 536 490,00	0,00	1 611 069,00	1 611 069,00	1 611 069,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		13 655 040,00	0,00	13 723 563,00	13 723 563,00	13 723 563,00
66	Charges financières	178 050,00	0,00	210 500,00	210 500,00	210 500,00
67	Charges exceptionnelles	195 255,00	0,00	48 152,00	48 152,00	48 152,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		130,00	130,00	130,00
022	Dépenses imprévues	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		14 028 345,00	0,00	14 182 345,00	14 182 345,00	14 182 345,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	805 740,00		1 515 815,00	1 515 815,00	1 515 815,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	640 355,00		628 490,00	628 490,00	628 490,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 446 095,00		2 144 305,00	2 144 305,00	2 144 305,00
TOTAL		15 474 440,00	0,00	16 326 650,00	16 326 650,00	16 326 650,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 326 650,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	131 800,00	0,00	111 770,00	111 770,00	111 770,00
70	Produits services, domaine et ventes div	338 370,00	0,00	377 307,76	377 307,76	377 307,76
73	Impôts et taxes	7 835 447,00	0,00	8 272 619,00	8 272 619,00	8 272 619,00
74	Dotations et participations	5 163 528,00	0,00	5 190 239,00	5 190 239,00	5 190 239,00
75	Autres produits de gestion courante	20 400,00	0,00	14 555,00	14 555,00	14 555,00
Total des recettes de gestion courante		13 489 545,00	0,00	13 966 490,76	13 966 490,76	13 966 490,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	477 410,83	0,00	363 865,00	363 865,00	363 865,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	10 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		13 976 955,83	0,00	14 330 355,76	14 330 355,76	14 330 355,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	97 040,00		126 975,00	126 975,00	126 975,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		97 040,00		126 975,00	126 975,00	126 975,00
TOTAL		14 073 995,83	0,00	14 457 330,76	14 457 330,76	14 457 330,76

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 869 319,24
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 326 650,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 017 330,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 611,00	2 450,00	49 000,00	49 000,00	51 450,00
204	Subventions d'équipement versées	204 200,00	141 074,77	116 000,00	116 000,00	257 074,77
21	Immobilisations corporelles	2 614 017,89	280 103,79	983 648,00	983 648,00	1 263 751,79
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 228,07	2 817,07	130 000,00	130 000,00	132 817,07
	Total des opérations d'équipement	2 832 372,00	0,00	2 148 220,85	2 148 220,85	2 148 220,85
	Total des dépenses d'équipement	5 667 428,96	426 445,63	3 426 868,85	3 426 868,85	3 853 314,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	126 313,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	681 000,00	0,00	787 900,52	787 900,52	787 900,52
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	120 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses financières	927 313,00	0,00	987 900,52	987 900,52	987 900,52
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	83 006,91	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 677 748,87	426 445,63	4 442 769,37	4 442 769,37	4 869 215,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	97 040,00		126 975,00	126 975,00	126 975,00
041	Opérations patrimoniales (4)	36 300,00		19 510,00	19 510,00	19 510,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	133 340,00		146 485,00	146 485,00	146 485,00
	TOTAL	6 811 088,87	426 445,63	4 589 254,37	4 589 254,37	5 015 700,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 015 700,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 377 455,21	865 788,78	140 714,88	140 714,88	1 006 503,66
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 377 455,21	865 788,78	140 714,88	140 714,88	1 006 503,66
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	215 004,39	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 800,00	0,00	115 500,00	115 500,00	115 500,00
	Total des recettes financières	225 804,39	0,00	495 500,00	495 500,00	495 500,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	128 383,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 731 642,60	865 788,78	664 214,88	664 214,88	1 530 003,66
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	805 740,00		1 515 815,00	1 515 815,00	1 515 815,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	640 355,00		628 490,00	628 490,00	628 490,00
041	Opérations patrimoniales (4)	36 300,00		19 510,00	19 510,00	19 510,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 482 395,00		2 163 815,00	2 163 815,00	2 163 815,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propos nouvelles	Publié le	VOTE (3)	(- PAR vote)
TOTAL		7 214 037,60	865 788,78	2 828 029,88	059-215906165-20230406-D2023_33_1-DE		



R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 321 881,34
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 015 700,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 017 330,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 296 024,00		4 296 024,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 816 470,00		7 816 470,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 611 069,00		1 611 069,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	210 500,00	0,00	210 500,00
67	Charges exceptionnelles	48 152,00	0,00	48 152,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	130,00	628 490,00	628 620,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 515 815,00	1 515 815,00
Dépenses de fonctionnement – Total		14 182 345,00	2 144 305,00	16 326 650,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 326 650,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	16 180,00	16 180,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	787 900,52	0,00	787 900,52
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 148 220,85		2 148 220,85
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		74 195,00	74 195,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	51 450,00	0,00	51 450,00
204	Subventions d'équipement versées	257 074,77	0,00	257 074,77
21	Immobilisations corporelles (6)	1 263 751,79	56 110,00	1 319 861,79
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	132 817,07	0,00	132 817,07
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	28 000,00	0,00	28 000,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
Dépenses d'investissement – Total		4 869 215,00	146 485,00	5 015 700,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 015 700,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	111 770,00		111 770,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	377 307,76		377 307,76
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		36 600,00	36 600,00
73	Impôts et taxes	8 272 619,00		8 272 619,00
74	Dotations et participations	5 190 239,00		5 190 239,00
75	Autres produits de gestion courante	14 555,00	0,00	14 555,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	363 865,00	90 375,00	454 240,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		14 330 355,76	126 975,00	14 457 330,76

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 869 319,24

16 326 650,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	380 000,00	0,00	380 000,00
13	Subventions d'investissement	1 006 503,66	0,00	1 006 503,66
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	19 510,00	19 510,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		628 490,00	628 490,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	28 000,00	0,00	28 000,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 515 815,00	1 515 815,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	115 500,00		115 500,00
Recettes d'investissement – Total		1 530 003,66	2 163 815,00	3 693 818,66

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 015 700,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 991 695,00	4 296 024,00	4 296 024,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	263 760,00	278 010,00	278 010,00
60611	Eau et assainissement	74 050,00	83 650,00	83 650,00
60612	Energie - Electricité	360 570,00	889 950,00	889 950,00
60613	Chauffage urbain	353 580,00	387 360,00	387 360,00
60621	Combustibles	12 380,00	11 850,00	11 850,00
60622	Carburants	21 520,00	24 700,00	24 700,00
60623	Alimentation	66 772,00	48 758,00	48 758,00
60624	Produits de traitement	0,00	850,00	850,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 910,00	1 850,00	1 850,00
60631	Fournitures d'entretien	23 860,00	17 780,00	17 780,00
60632	Fournitures de petit équipement	11 620,00	2 000,00	2 000,00
60633	Fournitures de voirie	14 000,00	20 000,00	20 000,00
60636	Vêtements de travail	35 642,00	24 910,00	24 910,00
6064	Fournitures administratives	23 910,00	18 420,00	18 420,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	16 800,00	8 700,00	8 700,00
6067	Fournitures scolaires	32 425,00	30 425,00	30 425,00
6068	Autres matières et fournitures	304 477,00	187 684,00	187 684,00
611	Contrats de prestations de services	50 019,00	41 436,00	41 436,00
6132	Locations immobilières	30 780,00	6 440,00	6 440,00
6135	Locations mobilières	163 215,00	163 654,00	163 654,00
61521	Entretien terrains	38 339,00	16 000,00	16 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	133 731,00	304 832,00	304 832,00
615231	Entretien, réparations voiries	112 300,00	170 240,00	170 240,00
615232	Entretien, réparations réseaux	75 100,00	68 000,00	68 000,00
61551	Entretien matériel roulant	38 898,00	22 000,00	22 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	29 040,00	26 229,00	26 229,00
6156	Maintenance	90 485,00	89 579,00	89 579,00
6161	Multirisques	30 300,00	40 940,00	40 940,00
6168	Autres primes d'assurance	6 920,00	11 520,00	11 520,00
617	Etudes et recherches	8 000,00	7 400,00	7 400,00
6182	Documentation générale et technique	12 250,00	7 944,00	7 944,00
6184	Versements à des organismes de formation	70 289,00	41 551,00	41 551,00
6188	Autres frais divers	146 440,00	86 763,00	86 763,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	20,00	20,00
6226	Honoraires	47 410,00	60 220,00	60 220,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	39 500,00	36 000,00	36 000,00
6231	Annonces et insertions	5 600,00	7 300,00	7 300,00
6232	Fêtes et cérémonies	275 270,00	187 518,00	187 518,00
6236	Catalogues et imprimés	6 130,00	0,00	0,00
6237	Publications	12 680,00	12 400,00	12 400,00
6238	Divers	2 500,00	2 610,00	2 610,00
6247	Transports collectifs	200 954,00	167 307,00	167 307,00
6248	Divers	10 200,00	10 680,00	10 680,00
6251	Voyages et déplacements	11 860,00	8 369,00	8 369,00
6256	Missions	8 540,00	4 480,00	4 480,00
6257	Réceptions	2 900,00	1 700,00	1 700,00
6261	Frais d'affranchissement	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6262	Frais de télécommunications	71 430,00	44 689,00	44 689,00
627	Services bancaires et assimilés	6 140,00	3 170,00	3 170,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 320,00	4 350,00	4 350,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	540 624,00	510 266,00	510 266,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	4 870,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	2 100,00	5 600,00	5 600,00
63512	Taxes foncières	59 685,00	66 100,00	66 100,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	180,00	180,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	300,00	300,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 300,00	4 340,00	4 340,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 126 855,00	7 816 470,00	7 816 470,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	14 950,00	14 950,00	14 950,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	23 970,00	22 570,00	22 570,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	80 710,00	83 930,00	83 930,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 488 130,00	3 567 150,00	3 567 150,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	134 970,00	146 130,00	146 130,00
64118	Autres indemnités titulaires	873 010,00	852 740,00	852 740,00
64131	Rémunérations non tit.	726 780,00	703 210,00	703 210,00
64138	Autres indemnités non tit.	29 610,00	17 930,00	17 930,00
64168	Autres emplois d'insertion	488 270,00	186 470,00	186 470,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	5 230,00	5 230,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié les positions nouvelles (3)	Vote (4)
			ID : 059-215906165-20230406-D2023_33_1-DE	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	910 450,00	898 950,00	898 950,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 130 375,00	1 103 000,00	1 103 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	50 820,00	36 520,00	36 520,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	95 715,00	96 000,00	96 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	19 095,00	20 000,00	20 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	1 690,00	1 690,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 536 490,00	1 611 069,00	1 611 069,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	36 750,00	78 011,00	78 011,00
6531	Indemnités	178 540,00	184 750,00	184 750,00
6533	Cotisations de retraite	8 630,00	9 120,00	9 120,00
6535	Formation	7 140,00	7 390,00	7 390,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	400,00	342,00	342,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	1 200,00	1 200,00
65548	Autres contributions	22 640,00	18 300,00	18 300,00
657362	Subv. fonct. CCAS	729 000,00	768 000,00	768 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	551 890,00	540 452,00	540 452,00
65888	Autres	0,00	3 504,00	3 504,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		13 655 040,00	13 723 563,00	13 723 563,00
66	Charges financières (b)	178 050,00	210 500,00	210 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	136 000,00	192 000,00	192 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	42 050,00	17 000,00	17 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	1 500,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	195 255,00	48 152,00	48 152,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6713	Secours et dots	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6714	Bourses et prix	10 000,00	9 100,00	9 100,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	67 755,00	25 102,00	25 102,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	1 600,00	1 600,00
678	Autres charges exceptionnelles	115 000,00	4 850,00	4 850,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	130,00	130,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	130,00	130,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		14 028 345,00	14 182 345,00	14 182 345,00
023	Virement à la section d'investissement	805 740,00	1 515 815,00	1 515 815,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	640 355,00	628 490,00	628 490,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	640 355,00	628 490,00	628 490,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 446 095,00	2 144 305,00	2 144 305,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 446 095,00	2 144 305,00	2 144 305,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 474 440,00	16 326 650,00	16 326 650,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 326 650,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	103 482,83
Montant des ICNE de l'exercice N-1	86 484,20
= Différence ICNE N – ICNE N-1	17 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.



- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	131 800,00	111 770,00	111 770,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	93 100,00	110 000,00	110 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	19 600,00	0,00	0,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	19 100,00	1 770,00	1 770,00
70	Produits services, domaine et ventes div	338 370,00	377 307,76	377 307,76
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 000,00	17 000,00	17 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	38 500,00	13 700,00	13 700,00
7062	Redevances services à caractère culturel	5 000,00	7 000,00	7 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	45 450,00	85 372,76	85 372,76
7066	Redevances services à caractère social	41 300,00	51 900,00	51 900,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	136 000,00	143 250,00	143 250,00
70688	Autres prestations de services	20,00	20,00	20,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	100,00	100,00	100,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	30 000,00	30 755,00	30 755,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	27 000,00	28 210,00	28 210,00
73	Impôts et taxes	7 835 447,00	8 272 619,00	8 272 619,00
73111	Impôts directs locaux	5 260 000,00	5 649 465,00	5 649 465,00
73211	Attribution de compensation	1 933 000,00	1 980 300,00	1 980 300,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	96 973,00	96 973,00	96 973,00
73221	FNGIR	12 436,00	12 436,00	12 436,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	235 938,00	235 945,00	235 945,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	7 100,00	7 500,00	7 500,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	140 000,00	130 000,00	130 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	150 000,00	160 000,00	160 000,00
74	Dotations et participations	5 163 528,00	5 190 239,00	5 190 239,00
7411	Dotation forfaitaire	1 607 119,00	1 602 000,00	1 602 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	2 119 094,00	2 119 094,00	2 119 094,00
74127	Dotation nationale de péréquation	192 521,00	191 500,00	191 500,00
744	FCTVA	21 376,00	40 000,00	40 000,00
74718	Autres participations Etat	325 069,00	108 006,00	108 006,00
7473	Participat° Départements	27 300,00	27 000,00	27 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	750,00	750,00	750,00
74751	Participat° GFP de rattachement	8 760,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	464 170,00	561 962,00	561 962,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	85 000,00	70 000,00	70 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	283 000,00	300 000,00	300 000,00
7484	Dotation de recensement	1 869,00	1 927,00	1 927,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	10 000,00	18 000,00	18 000,00
7488	Autres attributions et participations	17 500,00	150 000,00	150 000,00
75	Autres produits de gestion courante	20 400,00	14 555,00	14 555,00
752	Revenus des immeubles	15 400,00	8 950,00	8 950,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	5 000,00	5 605,00	5 605,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		13 489 545,00	13 966 490,76	13 966 490,76
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	477 410,83	363 865,00	363 865,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	50,00	50,00	50,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	103 542,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	10 408,83	500,00	500,00
7788	Produits exceptionnels divers	363 410,00	363 315,00	363 315,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	10 000,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		13 976 955,83	14 330 355,76	14 330 355,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	97 040,00	126 975,00	126 975,00
722	Immobilisations corporelles	80 355,00	36 600,00	36 600,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	0,00	74 195,00	74 195,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	16 685,00	16 180,00	16 180,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		97 040,00	126 975,00	126 975,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 073 995,83	14 457 330,76	14 457 330,76

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié le (3)	Vote (4)
			059-215906165-20230406-D2023_33_1-DE	
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				1 869 319,24
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				16 326 650,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	13 611,00	49 000,00	49 000,00
2031	Frais d'études	4 560,00	39 000,00	39 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	8 000,00	8 000,00
2051	Concessions, droits similaires	4 051,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	204 200,00	116 000,00	116 000,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	86 000,00	116 000,00	116 000,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	118 200,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 614 017,89	983 648,00	983 648,00
2111	Terrains nus	1 692,40	165 000,00	165 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	11 635,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	33 530,00	37 750,00	37 750,00
21311	Hôtel de ville	9 605,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	2 029,30	4 200,00	4 200,00
21316	Equipements du cimetière	31 000,00	20 000,00	20 000,00
21318	Autres bâtiments publics	685 430,58	139 100,00	139 100,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	25 000,00	25 000,00
2138	Autres constructions	2 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 139 769,72	146 000,00	146 000,00
2152	Installations de voirie	71 200,00	10 000,00	10 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	71 600,00	71 600,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	30 000,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	45 496,00	13 760,00	13 760,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	63 154,78	3 850,00	3 850,00
2182	Matériel de transport	4 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	123 710,80	64 550,00	64 550,00
2184	Mobilier	51 978,86	156 474,00	156 474,00
2188	Autres immobilisations corporelles	307 785,45	126 364,00	126 364,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 228,07	130 000,00	130 000,00
2313	Constructions	2 189,17	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 038,90	130 000,00	130 000,00
150002	Opération d'équipement n° 150002 (5)	115 160,00	0,00	0,00
150006	Opération d'équipement n° 150006 (5)	51 600,00	51 600,00	51 600,00
17001	Opération d'équipement n° 17001 (5)	367 446,00	1 685 358,08	1 685 358,08
17002	Opération d'équipement n° 17002 (5)	0,00	227 800,00	227 800,00
19001	Opération d'équipement n° 19001 (5)	0,00	28 713,75	28 713,75
21004	Opération d'équipement n° 21004 (5)	48 166,00	72 249,02	72 249,02
21011	Opération d'équipement n° 21011 (5)	2 250 000,00	40 000,00	40 000,00
23001	Opération d'équipement n° 23001 (5)	0,00	42 500,00	42 500,00
Total des dépenses d'équipement		5 667 428,96	3 426 868,85	3 426 868,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	126 313,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	126 313,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	681 000,00	787 900,52	787 900,52
1641	Emprunts en euros	681 000,00	787 000,00	787 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	900,52	900,52
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	120 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses financières		927 313,00	987 900,52	987 900,52
45411801	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINENTS (6)	55 006,91	0,00	0,00
45412201	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINEENTS 2022 (6)	13 000,00	13 000,00	13 000,00
45412202	TRVX OFFICE PR TIERS -TRAIT. DANGER SANITAIRE 2202 (6)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
45412203	TRVX OFFICE PR TIERS- TERRAINS NON ENTRETENUS 2022 (6)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		83 006,91	28 000,00	28 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 677 748,87	4 442 769,37	4 442 769,37
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	97 040,00	126 975,00	126 975,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	16 685,00	90 375,00	90 375,00
13911	Etat et établissements nationaux	5 010,00	5 190,00	5 190,00

Envoyé en préfecture le 17/04/2023
 Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

Propositions nouvelles (3)

Vote (4)

ID : 059-215906165-20230406-D2023_33_1-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	5 805,00	5 805,00	5 805,00
13918	Autres subventions d'équipement	5 870,00	5 185,00	5 185,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	0,00	74 195,00	74 195,00
	Charges transférées (9)	80 355,00	36 600,00	36 600,00
21312	Bâtiments scolaires	28 655,00	6 525,00	6 525,00
21316	Equipements du cimetière	5 875,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	43 875,00	30 075,00	30 075,00
2138	Autres constructions	1 100,00	0,00	0,00
2313	Constructions	850,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	36 300,00	19 510,00	19 510,00
21312	Bâtiments scolaires	26 500,00	19 510,00	19 510,00
2151	Réseaux de voirie	9 800,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		133 340,00	146 485,00	146 485,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 811 088,87	4 589 254,37	4 589 254,37

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	426 445,63
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 015 700,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 377 455,21	140 714,88	140 714,88
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	43 201,00	16 000,00	16 000,00
1312	Subv. transf. Régions	24 226,00	41 500,00	41 500,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	60 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	2 775,00	33 614,88	33 614,88
1322	Subv. non transf. Régions	150 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	30 000,00	43 600,00	43 600,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	82 164,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	549 476,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	138 215,21	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	10 860,00	6 000,00	6 000,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	12 500,00	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	274 038,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 377 455,21	140 714,88	140 714,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	215 004,39	380 000,00	380 000,00
10222	FCTVA	170 004,39	340 000,00	340 000,00
10226	Taxe d'aménagement	45 000,00	40 000,00	40 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 800,00	115 500,00	115 500,00
Total des recettes financières		225 804,39	495 500,00	495 500,00
45421801	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINENTS (5)	100 383,00	0,00	0,00
45422201	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINEENTS 2022 (5)	13 000,00	13 000,00	13 000,00
45422202	TRVX OFFICE PR TIERS - TRAIT. DANGER SANITAIRE 2022 (5)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
45422203	TRVX OFFICE PR TIERS- TERRAINS NON ENTRETENUS 2022 (5)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		128 383,00	28 000,00	28 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 731 642,60	664 214,88	664 214,88
021	Virement de la sect° de fonctionnement	805 740,00	1 515 815,00	1 515 815,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	640 355,00	628 490,00	628 490,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 560,00	1 560,00	1 560,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	1 500,00	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	27 300,00	42 020,00	42 020,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	41 920,00	1 265,00	1 265,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	11 605,00	11 605,00	11 605,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 915,00	1 915,00	1 915,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	17 390,00	17 390,00	17 390,00
28051	Concessions et droits similaires	9 735,00	5 550,00	5 550,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 095,00	8 330,00	8 330,00
28128	Autres aménagements de terrains	122 200,00	122 830,00	122 830,00
28132	Immeubles de rapport	5 505,00	5 505,00	5 505,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	6 775,00	6 775,00	6 775,00
281571	Matériel roulant	2 190,00	2 190,00	2 190,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	69 970,00	62 110,00	62 110,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	36 405,00	50 530,00	50 530,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 255,00	1 255,00	1 255,00
28182	Matériel de transport	27 500,00	23 615,00	23 615,00
28183	Matériel de bureau et informatique	38 130,00	52 075,00	52 075,00
28184	Mobilier	52 860,00	61 215,00	61 215,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
28188	Autres immo. corporelles	157 545,00	150 755,00	150 755,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 446 095,00	2 144 305,00	2 144 305,00
041	Opérations patrimoniales (9)	36 300,00	19 510,00	19 510,00
2031	Frais d'études	9 100,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	700,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	26 500,00	19 510,00	19 510,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 482 395,00	2 163 815,00	2 163 815,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 214 037,60	2 828 029,88	2 828 029,88

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	865 788,78
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 321 881,34
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 015 700,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 150002 (1)
LIBELLE : PNRQAD DERVAUX / GAMBETTA****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		514 605,28	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	514 605,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	514 605,28	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 150006 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 355 408,76	a 0,00	51 600,00	b 51 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 355 408,76	0,00	51 600,00	51 600,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 355 408,76	0,00	51 600,00	51 600,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-51 600,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17001 (1)
LIBELLE : RECONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE G.GERMAY****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 266 641,92	a 0,00	1 685 358,08	b 1 685 358,08	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	50 286,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	46 506,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 184 266,31	0,00	1 685 358,08	1 685 358,08	0,00
21312	Bâtiments scolaires	3 182 556,93	0,00	1 685 358,08	1 685 358,08	0,00
2184	Mobilier	1 709,38	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	32 089,33	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	32 089,33	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)		-1 685 358,08
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17002 (1)
LIBELLE : CELLULE COMMERCIALE GAMBETTA****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	227 800,00	b 227 800,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	227 800,00	227 800,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	227 800,00	227 800,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-227 800,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19001 (1)
LIBELLE : PNRQAD ENTREE DE VILLE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		28 711,25	a 0,00	28 713,75	b 28 713,75	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	28 711,25	0,00	28 713,75	28 713,75	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	28 711,25	0,00	28 713,75	28 713,75	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-28 713,75
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21004 (1)
LIBELLE : PNRQAD CENTRE VILLE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		48 165,98	a 0,00	72 249,02	b 72 249,02	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	48 165,98	0,00	72 249,02	72 249,02	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	48 165,98	0,00	72 249,02	72 249,02	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-72 249,02
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21011 (1)
LIBELLE : SALLE MULTIMODALE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 752 536,68	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	28 725,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2031	Frais d'études	28 725,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 723 811,68	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 723 811,68	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23001 (1)
LIBELLE : MARCHE CHAUFFAGE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	42 500,00	b 42 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	42 500,00	42 500,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	42 500,00	42 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-42 500,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	987 000	416 188	286 800	1 694 558	200 000	166 150	0	6 500	901	684 673	0	4 442 769
- Equipements municipaux (2)		393 688	286 800	1 694 558	200 000	166 150	0	6 500	0	462 210	0	3 209 906
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		22 500	0	0	0	0	0	0	0	194 463	0	216 963
- Opérations financières	987 000											987 000
Dépenses d'ordre	90 375											146 485
Total dépenses de l'exercice	1 077 375	422 713	286 800	1 714 068	207 650	183 255	5 320	6 500	901	684 673	0	4 589 254
RAR N-1 et reports	0	53 933	77 434	377	62 735	32 583	8 570	2 800	0	188 014	0	426 446
Total cumulé dépenses d'investissement	1 077 375	476 646	364 234	1 714 445	270 385	215 838	13 890	9 300	901	872 687	0	5 015 700
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 530 305	0	16 000	19 510	41 500	68 148	0	2 067	0	150 500	0	2 828 030
RAR N-1 et reports	1 321 881	0	18 986	617 783	0	0	0	2 779	0	226 241	0	2 187 670
Total cumulé recettes d'investissement	3 852 186	0	34 986	637 293	41 500	68 148	0	4 845	0	376 741	0	5 015 700

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 556 935	4 660 117	342 216	2 464 271	806 389	2 283 793	938 750	625 192	0	1 645 487	3 500	16 326 650
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 556 935	4 660 117	342 216	2 464 271	806 389	2 283 793	938 750	625 192	0	1 645 487	3 500	16 326 650
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	12 835 588	184 730	28 210	445 895	14 650	412 618	5 320	434 800	4 700	90 820	0	14 457 331
RAR N-1 et reports	1 869 319	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 869 319
Total cumulé recettes de fonctionnement	14 704 907	184 730	28 210	445 895	14 650	412 618	5 320	434 800	4 700	90 820	0	16 326 650

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		1 077 375	476 646	364 234	1 714 445	270 385	215 838	13 890	9 300	901	872 687	0	5 015 700
Dépenses réelles		987 000	470 121	364 234	1 694 935	262 735	198 733	8 570	9 300	901	872 687	0	4 869 215
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	787 000	0	0	0	0	0	0	0	901	0	0	787 901
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	17 299	0	5 000	0	10 000	0	2 151	0	17 000	0	51 450
204	Subventions d'équipement versées	0	40 275	0	0	0	0	0	0	0	216 800	0	257 075
21	Immobilisations corporelles	0	370 047	136 434	4 577	222 735	188 733	8 570	7 149	0	325 507	0	1 263 752
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	132 817	0	132 817
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	42 500	227 800	1 685 358	40 000	0	0	0	0	152 563	0	2 148 221
150002	PNRQAD DERVAUX / GAMBETTA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
150006	ECLAIRAGE PUBLIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 600	0	51 600
17001	RECONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE G.GERMAY	0	0	0	1 685 358	0	0	0	0	0	0	0	1 685 358
17002	CELLULE COMMERCIALE GAMBETTA	0	0	227 800	0	0	0	0	0	0	0	0	227 800
19001	PNRQAD ENTREE DE VILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 714	0	28 714
21004	PNRQAD CENTRE VILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 249	0	72 249
21011	SALLE MULTIMODALE	0	0	0	0	40 000	0	0	0	0	0	0	40 000
23001	MARCHE CHAUFFAGE	0	42 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 500
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 000	0	28 000
45411801	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINENTS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
45412201	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINEENTS 2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 000	0	13 000

VILLE DE VIEUX-CONDÉ - COMMUNE DE VIEUX-CONDÉ - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Publié le		
											ID : 059-215906165-20230406-D2023_33_1-DE	9	TOTAL
											services urbains, environnem	économique	
45412202	TRVX OFFICE PR TIERS -TRAIT. DANGER SANITAIRE 2202	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	10 000
45412203	TRVX OFFICE PR TIERS- TERRAINS NON ENTRETENUS 2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	5 000
<i>Dépenses d'ordre</i>		90 375	6 525	0	19 510	7 650	17 105	5 320	0	0	0	0	146 485
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	90 375	6 525	0	0	7 650	17 105	5 320	0	0	0	0	126 975
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	19 510	0	0	0	0	0	0	0	19 510

RECETTES													
Total recettes investissement		2 530 305	0	34 986	637 293	41 500	68 148	0	4 845	0	376 741	0	3 693 819
Recettes réelles		386 000	0	34 986	617 783	41 500	68 148	0	4 845	0	376 741	0	1 530 004
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 500	0	115 500
10	Dotations, fonds divers et réserves	380 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	380 000
13	Subventions d'investissement	6 000	0	34 986	617 783	41 500	68 148	0	4 845	0	233 241	0	1 006 504
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 000	0	28 000
45421801	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINENTS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
45422201	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINEENTS 2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 000	0	13 000
45422202	TRVX OFFICE PR TIERS -TRAIT. DANGER SANITAIRE 2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	10 000
45422203	TRVX OFFICE PR TIERS- TERRAINS NON ENTRETENUS 2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	5 000
<i>Recettes d'ordre</i>		2 144 305	0	0	19 510	0	0	0	0	0	0	0	2 163 815



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Publié le			
											ID : 059-215906165-20230406-D2023_33_1-DE	9	TOTAL	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 515 815	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 515 815
040	Opérat° ordre transfert entre sections	628 490	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	628 490
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	19 510	0	0	0	0	0	0	0	0	19 510

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de fonctionnement	2 556 935	4 660 117	342 216	2 464 271	806 389	2 283 793	938 750	625 192	0	1 645 487	3 500	16 326 650
Dépenses réelles	412 630	4 660 117	342 216	2 464 271	806 389	2 283 793	938 750	625 192	0	1 645 487	3 500	14 182 345
011 Charges à caractère général	2 000	1 036 300	68 465	1 402 591	143 399	749 972	70 750	124 352	0	698 195	0	4 296 024
012 Charges de personnel, frais assimilés	0	3 123 950	272 320	1 048 330	662 400	1 303 590	0	482 690	0	923 190	0	7 816 470
014 Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022 Dépenses imprévues	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
65 Autres charges de gestion courante	0	486 167	1 431	1 500	590	230 231	868 000	1 350	0	18 300	3 500	1 611 069
656 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66 Charges financières	210 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	210 500
67 Charges exceptionnelles	0	13 700	0	11 850	0	0	0	16 800	0	5 802	0	48 152
68 Dot. aux amortissements et provisions	130	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	130
Dépenses d'ordre	2 144 305	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 144 305
023 Virement à la section d'investissement	1 515 815	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 515 815
042 Opérat° ordre transfert entre sections	628 490	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	628 490
043 Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES												
Total recettes de fonctionnement	12 835 588	184 730	28 210	445 895	14 650	412 618	5 320	434 800	4 700	90 820	0	14 457 331
Recettes réelles	12 745 213	178 205	28 210	445 895	7 000	395 513	0	434 800	4 700	90 820	0	14 330 356
013 Atténuations de charges	0	110 000	0	0	0	0	0	0	0	1 770	0	111 770
70 Produits des services, du domaine, vente	0	30 820	28 210	125 000	7 000	103 123	0	83 155	0	0	0	377 308
73 Impôts et taxes	8 272 619	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 272 619
74 Dotations et participations	4 472 594	27 030	0	11 845	0	292 390	0	297 330	0	89 050	0	5 190 239
75 Autres produits de gestion courante	0	9 855	0	0	0	0	0	0	4 700	0	0	14 555
76 Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77 Produits exceptionnels	0	500	0	309 050	0	0	0	54 315	0	0	0	363 865

VILLE DE VIEUX-CONDÉ - COMMUNE DE VIEUX-CONDÉ - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

S²LOW

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Publié le		9 TOTAL	
											ID : 059-215906165-20230406-D2023_33_1-DE	services urbains, environnement		économique
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		90 375	6 525	0	0	7 650	17 105	5 320	0	0	0	0	0	126 975
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	90 375	6 525	0	0	7 650	17 105	5 320	0	0	0	0	0	126 975
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		2 556 935,00	4 660 117,00	0,00	0,00	7 217 052,00
Dépenses de l'exercice		2 556 935,00	4 660 117,00	0,00	0,00	7 217 052,00
011	Charges à caractère général	2 000,00	1 036 300,00	0,00	0,00	1 038 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	3 123 950,00	0,00	0,00	3 123 950,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 515 815,00	0,00	0,00	0,00	1 515 815,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	628 490,00	0,00	0,00	0,00	628 490,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	486 167,00	0,00	0,00	486 167,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	210 500,00	0,00	0,00	0,00	210 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	13 700,00	0,00	0,00	13 700,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	130,00	0,00	0,00	0,00	130,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		14 704 907,24	184 730,00	0,00	0,00	14 889 637,24
Recettes de l'exercice		12 835 588,00	184 730,00	0,00	0,00	13 020 318,00
013	Atténuations de charges	0,00	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	90 375,00	6 525,00	0,00	0,00	96 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	30 820,00	0,00	0,00	30 820,00
73	Impôts et taxes	8 272 619,00	0,00	0,00	0,00	8 272 619,00
74	Dotations et participations	4 472 594,00	27 030,00	0,00	0,00	4 499 624,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	9 855,00	0,00	0,00	9 855,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		1 869 319,24	0,00	0,00	0,00	1 869 319,24
SOLDE (2)		12 147 972,24	-4 475 387,00	0,00	0,00	7 672 585,24



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Publié le	Sous-fonction 04
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée	ID : 059-215906165-20230406-D2023_33_1-DE
DEPENSES (2)		3 646 671,00	225 122,00	0,00	107 927,00	304 878,00	234 389,00	141 130,00	0,00	0,00	
Dépenses de l'exercice		3 646 671,00	225 122,00	0,00	107 927,00	304 878,00	234 389,00	141 130,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	751 863,00	10 300,00	0,00	28 380,00	213 198,00	17 799,00	14 760,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 827 540,00	13 220,00	0,00	75 240,00	86 580,00	0,00	121 370,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	63 668,00	201 602,00	0,00	4 307,00	0,00	216 590,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	3 600,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		167 730,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	
Recettes de l'exercice		167 730,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	6 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	13 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	27 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	9 855,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		-3 478 941,00	-225 122,00	0,00	-107 927,00	-304 878,00	-234 389,00	-124 130,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le



les budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002
ID : 059-215906165-20230406-D2023_33_1-DE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		329 542,00	12 674,00	342 216,00
Dépenses de l'exercice		329 542,00	12 674,00	342 216,00
011	Charges à caractère général	55 791,00	12 674,00	68 465,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	272 320,00	0,00	272 320,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 431,00	0,00	1 431,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		28 210,00	0,00	28 210,00
Recettes de l'exercice		28 210,00	0,00	28 210,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	28 210,00	0,00	28 210,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-301 332,00	-12 674,00	-314 006,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		46 601,00	0,00	264 611,00	18 330,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
	Dépenses de l'exercice	46 601,00	0,00	264 611,00	18 330,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 900,00	0,00	35 561,00	18 330,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	43 270,00	0,00	229 050,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 431,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	28 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	28 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	28 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-18 391,00	0,00	-264 611,00	-18 330,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	1 813 595,00	11 227,00	0,00	0,00	639 449,00	2 464 271,00
Dépenses de l'exercice		0,00	1 813 595,00	11 227,00	0,00	0,00	639 449,00	2 464 271,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 066 535,00	7 227,00	0,00	0,00	328 829,00	1 402 591,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	739 210,00	0,00	0,00	0,00	309 120,00	1 048 330,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	7 850,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	11 850,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	316 147,00	4 698,00	0,00	0,00	125 050,00	445 895,00
Recettes de l'exercice		0,00	316 147,00	4 698,00	0,00	0,00	125 050,00	445 895,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	7 147,00	4 698,00	0,00	0,00	0,00	11 845,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	309 000,00	0,00	0,00	0,00	50,00	309 050,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-1 497 448,00	-6 529,00	0,00	0,00	-514 399,00	-2 018 376,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		806 889,00	1 006 706,00	0,00	618 799,00	0,00	500,00	150,00	20 000,00
Dépenses de l'exercice		806 889,00	1 006 706,00	0,00	618 799,00	0,00	500,00	150,00	20 000,00
011	Charges à caractère général	323 719,00	742 816,00	0,00	308 679,00	0,00	0,00	150,00	20 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	483 170,00	256 040,00	0,00	309 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	500,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	7 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	316 147,00	0,00	125 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	316 147,00	0,00	125 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	7 147,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	309 000,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-806 889,00	-690 559,00	0,00	-493 749,00	0,00	-500,00	-150,00	-20 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	430 487,00	302 138,00	73 764,00	806 389,00
Dépenses de l'exercice		0,00	430 487,00	302 138,00	73 764,00	806 389,00
011	Charges à caractère général	0,00	22 327,00	47 308,00	73 764,00	143 399,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	408 160,00	254 240,00	0,00	662 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	590,00	0,00	590,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	9 525,00	2 000,00	3 125,00	14 650,00
Recettes de l'exercice		0,00	9 525,00	2 000,00	3 125,00	14 650,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	4 525,00	0,00	3 125,00	7 650,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	5 000,00	2 000,00	0,00	7 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-420 962,00	-300 138,00	-70 639,00	-791 739,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives	Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		430 487,00	0,00	0,00	0,00	302 138,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		430 487,00	0,00	0,00	0,00	302 138,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	22 327,00	0,00	0,00	0,00	47 308,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	408 160,00	0,00	0,00	0,00	254 240,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	590,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		9 525,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		9 525,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	5 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-420 962,00	0,00	0,00	0,00	-300 138,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)					
		174 260,00	704 487,00	1 405 046,00	2 283 793,00
Dépenses de l'exercice		174 260,00	704 487,00	1 405 046,00	2 283 793,00
011	Charges à caractère général	450,00	461 536,00	287 986,00	749 972,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	194 830,00	1 108 760,00	1 303 590,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	173 810,00	48 121,00	8 300,00	230 231,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)					
		0,00	38 175,00	374 442,76	412 617,76
Recettes de l'exercice		0,00	38 175,00	374 442,76	412 617,76
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	11 175,00	5 930,00	17 105,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	103 122,76	103 122,76
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	27 000,00	265 390,00	292 390,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-174 260,00	-666 312,00	-1 030 603,24	-1 871 175,24



(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
DEPENSES (2)		345 663,00	304 842,00	48 121,00	5 861,00	0,00	1 402 886,00	2 160,00	0,00
Dépenses de l'exercice		345 663,00	304 842,00	48 121,00	5 861,00	0,00	1 402 886,00	2 160,00	0,00
011	Charges à caractère général	345 663,00	110 012,00	0,00	5 861,00	0,00	285 826,00	2 160,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	194 830,00	0,00	0,00	0,00	1 108 760,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	48 121,00	0,00	0,00	8 300,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		38 175,00	0,00	0,00	0,00	0,00	374 442,76	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		38 175,00	0,00	0,00	0,00	0,00	374 442,76	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	11 175,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 930,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 122,76	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 390,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-307 488,00	-304 842,00	-48 121,00	-5 861,00	0,00	-1 028 443,24	-2 160,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		9 586,00	929 164,00	938 750,00
Dépenses de l'exercice		9 586,00	929 164,00	938 750,00
011	Charges à caractère général	9 586,00	61 164,00	70 750,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	868 000,00	868 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	5 320,00	5 320,00
Recettes de l'exercice		0,00	5 320,00	5 320,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	5 320,00	5 320,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-9 586,00	-923 844,00	-933 430,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		1 100,00	600,00	7 886,00	828 884,00	0,00	0,00	100 000,00	280,00
Dépenses de l'exercice		1 100,00	600,00	7 886,00	828 884,00	0,00	0,00	100 000,00	280,00
011	Charges à caractère général	1 100,00	600,00	7 886,00	60 884,00	0,00	0,00	0,00	280,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	768 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	5 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	5 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	5 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 100,00	-600,00	-7 886,00	-823 564,00	0,00	0,00	-100 000,00	-280,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	24 300,00	1 200,00	1 800,00	597 892,00	625 192,00
Dépenses de l'exercice		0,00	24 300,00	1 200,00	1 800,00	597 892,00	625 192,00
011	Charges à caractère général	0,00	24 300,00	0,00	1 800,00	98 252,00	124 352,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	482 690,00	482 690,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00	1 350,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	1 200,00	0,00	15 600,00	16 800,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	55 615,00	0,00	500,00	378 685,00	434 800,00
Recettes de l'exercice		0,00	55 615,00	0,00	500,00	378 685,00	434 800,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	1 300,00	0,00	500,00	81 355,00	83 155,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	297 330,00	297 330,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	54 315,00	0,00	0,00	0,00	54 315,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	31 315,00	-1 200,00	-1 300,00	-219 207,00	-190 392,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	4 700,00	0,00	0,00	4 700,00
Recettes de l'exercice		0,00	4 700,00	0,00	0,00	4 700,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	4 700,00	0,00	0,00	4 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	4 700,00	0,00	0,00	4 700,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	471 979,00	1 158 708,00	14 800,00	1 645 487,00
011	Charges à caractère général	468 479,00	229 716,00	0,00	698 195,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	923 190,00	0,00	923 190,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 500,00	0,00	14 800,00	18 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	5 802,00	0,00	5 802,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	0,00	90 820,00	0,00	90 820,00
013	Atténuations de charges	0,00	1 770,00	0,00	1 770,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	89 050,00	0,00	89 050,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-471 979,00	-1 067 888,00	-14 800,00	-1 554 667,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES (2)	0,00	3 500,00	0,00	50 760,00	417 719,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						Transports urbains	Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public			
	Dépenses de l'exercice	0,00	3 500,00	0,00	50 760,00	417 719,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	50 760,00	417 719,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	0,00	-3 500,00	0,00	-50 760,00	-417 719,00	0,00	0,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act ^e spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
DEPENSES (2)		0,00	10 000,00	89 300,00	864 244,00	195 164,00	14 800,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	10 000,00	89 300,00	864 244,00	195 164,00	14 800,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	10 000,00	89 300,00	109 254,00	21 162,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	754 990,00	168 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 800,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 802,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	750,00	8 070,00	82 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	750,00	8 070,00	82 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	1 770,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	750,00	6 300,00	82 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-10 000,00	-88 550,00	-856 174,00	-113 164,00	-14 800,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-3 500,00	0,00	0,00	-3 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		1 077 375,00	476 645,76	0,00	0,00	1 554 020,76
Dépenses de l'exercice		1 077 375,00	422 713,00	0,00	0,00	1 500 088,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	90 375,00	6 525,00	0,00	0,00	96 900,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	787 000,00	0,00	0,00	0,00	787 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	22 500,00	0,00	0,00	22 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	334 188,00	0,00	0,00	334 188,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	42 500,00	0,00	0,00	42 500,00
23001	MARCHE CHAUFFAGE	0,00	42 500,00	0,00	0,00	42 500,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	53 932,76	0,00	0,00	53 932,76
RECETTES (2)		3 852 186,34	0,00	0,00	0,00	3 852 186,34
Recettes de l'exercice		2 530 305,00	0,00	0,00	0,00	2 530 305,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 515 815,00	0,00	0,00	0,00	1 515 815,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	628 490,00	0,00	0,00	0,00	628 490,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	380 000,00	0,00	0,00	0,00	380 000,00
13	Subventions d'investissement	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00



(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d'européen	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		1 321 881,34	0,00	0,00	0,00	1 321 881,34
SOLDE (2)		2 774 811,34	-476 645,76	0,00	0,00	2 298 165,58

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		437 685,81	80,00	0,00	144,95	0,00	0,00	38 735,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		402 633,00	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	6 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	22 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	314 108,00	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		42 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23001	MARCHE CHAUFFAGE	42 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		35 052,81	0,00	0,00	144,95	0,00	0,00	18 735,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE VIEUX-CONDÉ - COMMUNE DE VIEUX-CONDÉ - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

Sous-fonction 02



ID : 059-215906165-20230406-D2023_33_1-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-437 685,81	-80,00	0,00	-144,95	0,00	0,00	-38 735,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		364 233,85	0,00	364 233,85
Dépenses de l'exercice		286 800,00	0,00	286 800,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	59 000,00	0,00	59 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		227 800,00	0,00	227 800,00
17002	CELLULE COMMERCIALE GAMBETTA	227 800,00	0,00	227 800,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		77 433,85	0,00	77 433,85
RECETTES (2)		34 986,49	0,00	34 986,49
Recettes de l'exercice		16 000,00	0,00	16 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	16 000,00	0,00	16 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		18 986,49	0,00	18 986,49
SOLDE (2)		-329 247,36	0,00	-329 247,36

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	364 233,85	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	286 800,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	59 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	227 800,00	0,00	0,00
17002	CELLULE COMMERCIALE GAMBETTA	0,00	0,00	227 800,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	77 433,85	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	34 986,49	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	18 986,49	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-329 247,36	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	1 709 445,28	0,00	0,00	0,00	5 000,00	1 714 445,28
Dépenses de l'exercice		0,00	1 709 068,08	0,00	0,00	0,00	5 000,00	1 714 068,08
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	19 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 510,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	1 685 358,08	0,00	0,00	0,00	0,00	1 685 358,08
17001	RECONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE G.GERMAY	0,00	1 685 358,08	0,00	0,00	0,00	0,00	1 685 358,08
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	377,20	0,00	0,00	0,00	0,00	377,20
RECETTES (2)		0,00	584 782,21	0,00	0,00	0,00	52 510,50	637 292,71
Recettes de l'exercice		0,00	19 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 510,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	19 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 510,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	565 272,21	0,00	0,00	0,00	52 510,50	617 782,71
SOLDE (2)		0,00	-1 124 663,07	0,00	0,00	0,00	47 510,50	-1 077 152,57

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		283,60	1 709 161,68	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	1 709 068,08	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	19 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	1 685 358,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17001	RECONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE G.GERMAY	0,00	1 685 358,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		283,60	93,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
RECETTES (2)		0,00	584 782,21	0,00	52 510,50	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	19 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	19 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	565 272,21	0,00	52 510,50	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-283,60	-1 124 379,47	0,00	47 510,50	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	9 835,76	57 424,46	203 125,00	270 385,22
Dépenses de l'exercice		0,00	4 525,00	0,00	203 125,00	207 650,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	4 525,00	0,00	3 125,00	7 650,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
21011	SALLE MULTIMODALE	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	5 310,76	57 424,46	0,00	62 735,22
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	41 500,00	41 500,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	41 500,00	41 500,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	41 500,00	41 500,00



(1)	Libellé	Actifs				
		30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Autres	34 Autres
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-9 835,76	-57 424,46	-161 625,00	-228 885,22

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		9 835,76	0,00	0,00	0,00	57 424,46	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		4 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	4 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21011	SALLE MULTIMODALE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		5 310,76	0,00	0,00	0,00	57 424,46	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musees	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-9 835,76	0,00	0,00	0,00	-57 424,46	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	191 052,40	24 785,40	215 837,80
Dépenses de l'exercice		0,00	168 925,00	14 330,00	183 255,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	11 175,00	5 930,00	17 105,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	147 750,00	8 400,00	156 150,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	22 127,40	10 455,40	32 582,80
RECETTES (2)		0,00	61 738,00	6 410,00	68 148,00
Recettes de l'exercice		0,00	61 738,00	6 410,00	68 148,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	61 738,00	6 410,00	68 148,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-129 314,40	-18 375,40		-147 689,80

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		70 616,80	120 435,60	0,00	0,00	0,00	24 785,40	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		59 575,00	109 350,00	0,00	0,00	0,00	14 330,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	11 175,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 930,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 400,00	109 350,00	0,00	0,00	0,00	8 400,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		11 041,80	11 085,60	0,00	0,00	0,00	10 455,40	0,00	0,00
RECETTES (2)		36 600,00	25 138,00	0,00	0,00	0,00	6 410,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		36 600,00	25 138,00	0,00	0,00	0,00	6 410,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonnes de vacances
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives			
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	36 600,00	25 138,00	0,00	0,00	0,00	6 410,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-34 016,80	-95 297,60	0,00	0,00	0,00	-18 375,40	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	13 889,80	13 889,80
Dépenses de l'exercice		0,00	5 320,00	5 320,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	5 320,00	5 320,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	8 569,80	8 569,80
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-13 889,80	-13 889,80

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	13 889,80	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	5 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	5 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	8 569,80	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	-13 889,80	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	9 300,00	9 300,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	4 845,48	4 845,48
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	2 066,88	2 066,88
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 066,88	2 066,88
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE VIEUX-CONDÉ - COMMUNE DE VIEUX-CONDÉ - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

SLO

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	Crédits Publié le ID : 059-215906165-20230406-D2023_33_1-DE	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	2 778,60	2 778,60
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-4 454,52	-4 454,52

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	900,52	0,00	0,00	900,52
Dépenses de l'exercice		0,00	900,52	0,00	0,00	900,52
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	900,52	0,00	0,00	900,52
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE VIEUX-CONDÉ - COMMUNE DE VIEUX-CONDÉ - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

SLO

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	Aides à l'accès	Publié le	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-900,52	0,00		0,00	-900,52

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)				0,00	872 686,77
Dépenses de l'exercice		51 600,00	633 072,77	0,00	684 672,77
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	17 000,00	0,00	17 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	93 500,00	0,00	93 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	263 610,00	0,00	263 610,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		51 600,00	100 962,77	0,00	152 562,77
150002	PNRQAD DERVAUX / GAMBETTA	0,00	0,00	0,00	0,00
150006	ECLAIRAGE PUBLIC	51 600,00	0,00	0,00	51 600,00
19001	PNRQAD ENTREE DE VILLE	0,00	28 713,75	0,00	28 713,75
21004	PNRQAD CENTRE VILLE	0,00	72 249,02	0,00	72 249,02
Opérations pour compte de tiers		0,00	28 000,00	0,00	28 000,00
45411801	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINENTS	0,00	0,00	0,00	0,00
45412201	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINENTS 2022	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
45412202	TRVX OFFICE PR TIERS - TRAIT. DANGER SANITAIRE 2202	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
45412203	TRVX OFFICE PR TIERS- TERRAINS NON ENTRETENUS 2022	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Restes à réaliser – reports		0,00	188 014,00	0,00	188 014,00
RECETTES (2)				0,00	376 740,98
Recettes de l'exercice		0,00	150 500,00	0,00	150 500,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	115 500,00	0,00	115 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	28 000,00	0,00	28 000,00
45421801	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINENTS	0,00	0,00	0,00	0,00
45422201	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINEENTS 2022	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
45422202	TRVX OFFICE PR TIERS - TRAIT. DANGER SANITAIRE 2022	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
45422203	TRVX OFFICE PR TIERS- TERRAINS NON ENTRETENUS 2022	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Restes à réaliser – reports		0,00	226 240,98	0,00	226 240,98
SOLDE (2)		-51 600,00	-444 345,79	0,00	-495 945,79

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	51 600,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	51 600,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	51 600,00	0,00	0,00
150002	PNRQAD DERVAUX / GAMBETTA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
150006	ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	0,00	0,00	0,00	51 600,00	0,00	0,00
19001	PNRQAD ENTREE DE VILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21004	PNRQAD CENTRE VILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411801	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45412201	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINEENTS 2022	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45412202	TRVX OFFICE PR TIERS -TRAIT. DANGER SANITAIRE 2202	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45412203	TRVX OFFICE PR TIERS- TERRAINS NON ENTRETENUS 2022	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45421801	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45422201	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINEENTS 2022	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45422202	TRVX OFFICE PR TIERS -TRAIT. DANGER SANITAIRE 2022	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45422203	TRVX OFFICE PR TIERS- TERRAINS NON ENTRETENUS 2022	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-51 600,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830	831	Act ^e spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
DEPENSES (2)		0,00	16 640,72	353 911,74	1 595,78	448 938,53	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	13 760,00	303 000,00	850,00	315 462,77	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	93 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	13 760,00	156 000,00	850,00	93 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	100 962,77	0,00	0,00	0,00	0,00
150002	PNRQAD DERVAUX / GAMBETTA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
150006	ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19001	PNRQAD ENTREE DE VILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	28 713,75	0,00	0,00	0,00	0,00
21004	PNRQAD CENTRE VILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	72 249,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411801	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45412201	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINEENTS 2022	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45412202	TRVX OFFICE PR TIERS -TRAIT. DANGER SANITAIRE 2202	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45412203	TRVX OFFICE PR TIERS- TERRAINS NON ENTRETENUS 2022	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	2 880,72	50 911,74	745,78	133 475,76	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	7 000,00	183 500,00	5 240,98	181 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	7 000,00	0,00	0,00	143 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	115 500,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00	
45421801	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45422201	TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINEENTS 2022	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	
45422202	TRVX OFFICE PR TIERS - TRAIT. DANGER SANITAIRE 2022	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	
45422203	TRVX OFFICE PR TIERS- TERRAINS NON ENTRETENUS 2022	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	183 500,00	5 240,98	37 500,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		0,00	-9 640,72	-170 411,74	3 645,20	-267 938,53	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE VIEUX-CONDÉ - COMMUNE DE VIEUX-CONDÉ - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

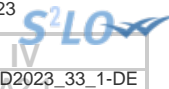
Reçu en préfecture le 17/04/2023

SLO

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tou	96 Aides aux services publies	Publié le ID : 059-215906165-20230406-D2023_33_1-DE
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					16 788 907,00									
1641 Emprunts en euros (total)					16 788 907,00									
1157980 (50)	Caisse des dépôts et Consignation	17/02/2010		01/12/2011	243 907,00	V	LIVRETA	1,500	1,703		A	C	O	A-1
1157987 (52)	Caisse des dépôts et Consignation	29/12/2009		01/05/2012	644 200,00	V	LIVRETA	2,250	1,674		A	C	O	A-1
1157993 (51)	Caisse des dépôts et Consignation	11/02/2010		01/03/2012	885 800,00	V	LIVRETA	2,250	1,740		A	C	O	A-1
1208611 (53)	Caisse des dépôts et Consignation	28/11/2011		01/01/2013	385 000,00	V	LIVRETA	2,850	1,948		A	P	O	A-1
22HAA03752 (49)	CAISSE D'EPARGNE	23/09/2014		25/08/2009	630 000,00	F	FIXE	5,150	5,157		A	C	O	A-1
5303505 (61)	Caisse des dépôts et Consignation	19/06/2019		01/07/2020	1 225 000,00	V	LIVRETA	1,790	3,210		A	C	O	A-1
7181310 (46)	CAISSE D'EPARGNE	23/09/2014		25/05/2007	250 000,00	F	FIXE	4,390	4,390		A	C	O	A-1
8108704 / 8203129 (54)	CAISSE D'EPARGNE	01/08/2012		25/10/2013	600 000,00	F	FIXE	5,560	5,398		A	C	O	A-1
MIN244080EUR (48)	Caisse Française de Financement Local	26/09/2014		01/02/2009	800 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,720	3,828		T	C	O	B-1
MON281508EUR (55)	Caisse Française de Financement Local	02/12/2013		01/04/2014	800 000,00	F	FIXE	3,480	3,526		T	C	O	A-1
MON501903EUR/0502039/001 (56)	Caisse Française de Financement Local	10/12/2014		01/05/2015	1 500 000,00	F	FIXE	2,080	2,088		T	C	O	A-1
MON520076EUR (57)	Caisse Française de Financement Local	04/12/2017		01/04/2018	800 000,00	F	FIXE	1,310	1,338		T	C	O	A-1
MON530557EUR (62)	Caisse Française de Financement Local	04/07/2019		01/09/2020	1 200 000,00	F	FIXE	1,400	1,408		A	C	O	A-1
MON530783EUR (63)	Caisse Française de Financement Local	20/09/2019		01/02/2020	475 000,00	F	FIXE	0,540	0,541		T	C	O	A-1
MON540861EUR (64)	Caisse Française de Financement Local	20/04/2022		28/04/2023	4 000 000,00	F	FIXE	1,610	1,616		A	P	N	A-1
V031019/P3 (36)	CAISSE D'EPARGNE	11/03/2003		25/03/2004	300 000,00	F	FIXE	4,620	4,632		A	C	O	A-1
V031117 CC (40)	CAISSE D'EPARGNE	21/07/2003		25/11/2004	300 000,00	F	FIXE	4,890	4,889		A	P	O	A-1
V031117ACC (41)	CAISSE D'EPARGNE	21/07/2003		25/12/2004	300 000,00	F	FIXE	4,780	4,779		A	C	O	A-1
V031117BCC (42)	CAISSE D'EPARGNE	21/07/2003		25/05/2005	600 000,00	F	FIXE	4,600	4,601		A	C	O	A-1



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
V031117CCC (43)	CAISSE D'EPARGNE	21/07/2003		25/08/2005	300 000,00	F	FIXE	4,700	4,643		A	C	O	A-1	
V041101 C (47)	CAISSE D'EPARGNE	23/09/2014		25/08/2007	200 000,00	F	FIXE	4,390	4,390		A	C	O	A-1	
V041101/P3 (45)	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2004		25/10/2006	150 000,00	F	FIXE	3,570	3,570		A	C	O	A-1	
V041101B (44)	CAISSE D'EPARGNE	23/09/2014		25/05/2006	200 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	C	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					16 788 907,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A2.2**

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		10 013 596,67					786 884,86	191 080,20	0,00	103 482,83
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		10 013 596,67					786 884,86	191 080,20	0,00	103 482,83
1157980 (50)	N	0,00	A-1	97 562,80	7,92	V	LIVRETA	2,250	12 195,35	2 195,16	0,00	328,99
1157987 (52)	N	0,00	A-1	289 890,00	8,33	V	LIVRETA	1,250	32 210,00	3 623,62	0,00	5 605,95
1157993 (51)	N	0,00	A-1	398 610,00	8,17	V	LIVRETA	1,250	44 290,00	4 982,63	0,00	9 627,63
1208611 (53)	N	0,00	A-1	139 171,70	4,00	V	LIVRETA	1,100	27 228,68	1 530,89	0,00	2 910,52
22HAA03752 (49)	N	0,00	A-1	189 000,00	5,65	F	FIXE	5,150	31 500,00	9 733,50	0,00	2 858,88
5303505 (61)	N	0,00	A-1	1 133 125,00	36,50	V	LIVRETA	2,040	30 625,00	23 115,75	0,00	22 392,20
7181310 (46)	N	0,00	A-1	50 000,00	3,40	F	FIXE	4,390	12 500,00	2 195,00	0,00	994,05
8108704 / 8203129 (54)	N	0,00	A-1	200 000,00	4,82	F	FIXE	5,560	40 000,00	11 120,00	0,00	1 652,81
MIN244080EUR (48)	N	0,00	B-1	240 000,00	5,83	C	TAUX STRUCTURES	3,720	40 000,00	8 484,70	0,00	1 260,66
MON281508EUR (55)	N	0,00	A-1	333 333,45	6,00	F	FIXE	3,480	53 333,32	10 904,00	0,00	2 436,00
MON501903EUR/0502039/001 (56)	N	0,00	A-1	725 000,00	7,08	F	FIXE	2,080	100 000,00	14 300,00	0,00	2 154,89
MON520076EUR (57)	N	0,00	A-1	546 666,73	10,00	F	FIXE	1,310	53 333,32	6 899,33	0,00	1 615,67
MON530557EUR (62)	N	0,00	A-1	1 056 000,00	21,67	F	FIXE	1,400	48 000,00	14 784,00	0,00	4 704,00
MON530783EUR (63)	N	0,00	A-1	379 999,96	11,83	F	FIXE	0,540	31 666,68	1 987,87	0,00	311,80
MON540861EUR (64)	N	0,00	A-1	4 000 000,00	29,33	F	FIXE	1,610	104 765,48	64 757,77	0,00	42 494,24
V031019/P3 (36)	N	0,00	A-1	15 000,00	0,23	F	FIXE	4,620	15 000,00	693,00	0,00	0,00
V031117 CC (40)	N	0,00	A-1	22 737,03	0,90	F	FIXE	4,890	22 737,03	1 111,73	0,00	0,00
V031117ACC (41)	N	0,00	A-1	15 000,00	0,98	F	FIXE	4,780	15 000,00	717,00	0,00	0,00
V031117BCC (42)	N	0,00	A-1	60 000,00	1,40	F	FIXE	4,600	30 000,00	2 760,00	0,00	833,28
V031117CCC (43)	N	0,00	A-1	30 000,00	1,65	F	FIXE	4,700	15 000,00	1 410,00	0,00	248,48
V041101 C (47)	N	0,00	A-1	40 000,00	3,65	F	FIXE	4,390	10 000,00	1 756,00	0,00	464,19
V041101/P3 (45)	N	0,00	A-1	22 500,00	2,82	F	FIXE	3,570	7 500,00	803,25	0,00	99,49
V041101B (44)	N	0,00	A-1	30 000,00	2,40	F	FIXE	4,050	10 000,00	1 215,00	0,00	489,10
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		10 013 596,67					786 884,86	191 080,20	0,00	103 482,83

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

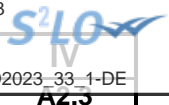
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN244080EUR (48)	Caisse Française de Financement Local	800 000,00	240 000,00	1	20,00		3,72	EURIBOR03M	0,00		3,720	8 484,70	0,00	2,40
TOTAL (B)		800 000,00	240 000,00						0,00			8 484,70	0,00	2,40
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		800 000,00	240 000,00						0,00			8 484,70	0,00	2,40

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le



ID : 059-215906165-20230406-D2023_33_1-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	22	0	0	0	0	
	% de l'encours	97,61	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 773 596,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	2,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
A2.5**

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN


METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	27-01-2005

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	INSTALLATIONS ET GROS APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	20/12/2012
L	BATIMENTS LEGERS, ABRIS	10	20/12/2012
L	CAMIONS - VEHICULES INDUSTRIELS	10	20/12/2012
L	DOCUMENTS D'URBANISME	10	20/12/2012
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	20/12/2012
L	FRAIS D'ETUDES NON SUIVIS DE REALISATION <=4999	2	20/12/2012
L	FRAIS D'ETUDES NON SUIVIS DE REALISATION DES 5000	5	20/12/2012
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	20/12/2012
L	INSTAL.VOIRIE(MOB.URBAIN) de 1000 a 4999	5	20/12/2012
L	INSTAL.VOIRIE(MOB.URBAIN) de 5 000 a 9 999	7	20/12/2012
L	INSTAL.VOIRIE(MOB.URBAIN) de 10 000 a 14 999	10	20/12/2012
L	LOGICIELS, LICENCES	2	20/12/2012
L	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE	5	20/12/2012
L	MATERIELS CLASSIQUES DE 1 000 A 4 999	5	20/12/2012
L	MATERIELS CLASSIQUES DE 5 000 A 9 999	7	20/12/2012
L	MATERIELS CLASSIQUES A PARTIR DE 10 000	10	20/12/2012
L	COFFRE FORT	20	20/12/2012
L	MOBILIER DE 1 000 A 4 999	5	20/12/2012
L	MOBILIER DE 5 000 A 9 999	7	20/12/2012
L	MOBILIER A PARTIR DE 10 000	10	20/12/2012
L	PLANTATION	20	20/12/2012
L	INSTAL.VOIRIE(MOB.URBAIN) A PARTIR DE 15 000	15	20/12/2012
L	SUBVENTIONS VERSEES PR FINANCER BIENS IMMO OU INSTALLATIONS (CPTÉ 204) DE 1 000 A 4 999	5	20/12/2012
L	SUBVENTIONS VERSEES PR FINANCER BIENS IMMO OU INSTALLATIONS (CPTÉ 204) DE 5 000 A 9 999	7	20/12/2012
L	SUBVENTIONS VERSEES IMMO ET INSTALL 10000 à 14999	10	20/12/2012
L	AUTRES AGENCEMENT ET AMENAGEMENT TERRAIN	20	20/12/2012
L	VOITURES	7	20/12/2012
L	PETITS APPAREILS DE CHAUFFAGE	5	20/12/2012
L	APPAREILS DE LEVAGE DE 1 000 A 4 999	5	20/12/2012
L	APPAREILS DE LEVAGE DE 5 000 A 9 999	7	20/12/2012
L	APPAREILS DE LEVAGE A PARTIR DE 10 000	10	20/12/2012
L	ASCENSEUR	20	20/12/2012
L	APPAREILS DE LABORATOIRE	10	20/12/2012
L	EQUIPEMENTS DE GARAGE ET ATELIERS DE 1 000 A 4 999	5	20/12/2012
L	EQUIPEMENTS DE GARAGE ET ATELIERS DE 5 000 A 9 999	7	20/12/2012
L	EQUIPEMENTS DE GARAGE ET ATELIERS A PARTIR DE 10 000	10	20/12/2012
L	EQUIPEMENTS DE CUISINE DE 1 000 A 4 999	5	20/12/2012
L	EQUIPEMENTS DE CUISINE DE 5 000 A 9 999	7	20/12/2012
L	EQUIPEMENTS DE CUISINE DE 10 000 A 14 999	10	20/12/2012
L	EQUIPEMENTS DE CUISINE A PARTIR DE 15 000	15	20/12/2012
L	SUBVENTIONS VERSEES PR FINANCER BIENS MOBILIERS, MATERIEL OU ETUDES (CPTÉ 204) DE 1 000 A 4 999	3	20/12/2012
L	SUBVENTIONS VERSEES PR FINANCER BIENS MOBILIERS, MATERIEL OU ETUDES (CPTÉ 204) DE 5 000 A 9 999	4	20/12/2012

Envoyé en préfecture le 17/04/2023
 Reçu en préfecture le 17/04/2023
 Publié le 
 (en années)
 ID : 059-215906165-20230406-D2023_33_1-DE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTIONS VERSEES PR FINANCER BIENS MOBILIERS, MATERIEL OU ETUDES (CPTÉ 204) A PARTIR DE 10 000	5	20/12/2012
L	SUBVENTIONS VERSEES POUR FINANCER DES PROJETS D INFRASTRUCTURE D INTERET NATIONAL	30	20/12/2012
L	AIDES A L INVESTISSEMENT NE RELEVANT PAS DES AUTRES CATEGORIES DE SUBVENTION DE 1 000 A 4 999	3	20/12/2012
L	AIDES A L INVESTISSEMENT NE RELEVANT PAS DES AUTRES CATEGORIES DE SUBVENTION DE 5 000 A 9 999	4	20/12/2012
L	AIDES A L INVESTISSEMENT NE RELEVANT PAS DES AUTRES CATEGORIES DE SUBV A PARTIR DE DE 10 000	5	20/12/2012
L	SUBVENTIONS VERSEES IMMO ET INSTALL Sup 15 000	15	21/12/2012
L	IMMEUBLE DE RAPPORT INFERIEUR OU EGAL A 49 999	10	17/12/2018
L	IMMEUBLE DE RAPPORT DE 50 000 A 99 999	15	17/12/2018
L	IMMEUBLE DE RAPPORT 100 000 A 499 999	20	17/12/2018
L	IMMEUBLE DE RAPPORT 500 000 A 999 999	25	17/12/2018
L	IMMEUBLE DE RAPPORT 1 000 000 A 2 999 999	40	17/12/2018
L	IMMEUBLE DE RAPPORT SUPERIEUR OU EGAL A 3 000 000	50	17/12/2018



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS
A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	130,00		1 200,00	1 330,00	0,00	1 330,00
provision pour titres de plus de 2 ans non recouverts	130,00	18/03/2021	1 200,00	1 330,00	0,00	1 330,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	130,00		1 200,00	1 330,00	0,00	1 330,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 003 180,00	I 1 003 180,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		787 000,00	787 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	787 000,00	787 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		216 180,00	216 180,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	16 180,00	16 180,00
020	Dépenses imprévues	200 000,00	200 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 003 180,00	426 445,63	0,00	1 429 625,63

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 639 805,00	III 2 639 805,00
Ressources propres externes de l'année (a)		380 000,00	380 000,00
10222	FCTVA	340 000,00	340 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	40 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 259 805,00	2 259 805,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 560,00	1 560,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	42 020,00	42 020,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	1 265,00	1 265,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	11 605,00	11 605,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 915,00	1 915,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	17 390,00	17 390,00
28051	Concessions et droits similaires	5 550,00	5 550,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	8 330,00	8 330,00
28128	Autres aménagements de terrains	122 830,00	122 830,00
28132	Immeubles de rapport	5 505,00	5 505,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	6 775,00	6 775,00
281571	Matériel roulant	2 190,00	2 190,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	62 110,00	62 110,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	50 530,00	50 530,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 255,00	1 255,00
28182	Matériel de transport	23 615,00	23 615,00
28183	Matériel de bureau et informatique	52 075,00	52 075,00
28184	Mobilier	61 215,00	61 215,00
28188	Autres immo. corporelles	150 755,00	150 755,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	115 500,00	115 500,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 515 815,00	1 515 815,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------



Total ressources propres disponibles	2 639 805,00	865 788,78	1 321 881,34	
---	---------------------	-------------------	---------------------	--

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 429 625,63
Ressources propres disponibles	IV	4 827 475,12
Solde	V = IV – II (6)	3 397 849,49

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES
A8

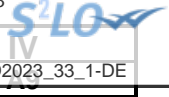
A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1801		Intitulé de l'opération : TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINENTS			Date de la délibération : 10/04/2018	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	100 382,45	0,00	0,00	0,00		
45411801 TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINENTS (5)	100 382,45	0,00	0,00	0,00		
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00		
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a – c)	100 382,45	0,00	0,00	0,00		
RECETTES (b)	100 382,45	0,00	0,00	0,00		
45421801 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	100 382,45	0,00	0,00	0,00		
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00		
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	100 382,45	0,00	0,00	0,00		

N° opération : 2201		Intitulé de l'opération : TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINENTS			Date de la délibération : 06/04/2023	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00		
4541 TRVX OFFICE PR TIERS - PERILS IMMINENTS 2022 (5)	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00		
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00		
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00		
RECETTES (b)	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00		
4542 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00		
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00		
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00		

N° opération : 2202		Intitulé de l'opération : TRVX OFFICE PR TIERS -TRAIT. DANGER SANITAIRE		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
4541 TRVX OFFICE PR TIERS -TRAIT. DANGER SANITAIRE 2202 (5)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
4542 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00

N° opération : 2203		Intitulé de l'opération : TRVX OFFICE PR TIERS- TERRAINS NON ENTRETENUS		Date de la délibération : 06/04/2023	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
4541 TRVX OFFICE PR TIERS- TERRAINS NON ENTRETENUS 2022 (5)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
4542 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					13 537 233,73	7 116 263,18										148 569,01	374 528,75	
HABITAT DU NORD	2008	P	Rue Carnot - R2aménagement de prêt	Caisse des dépôts et Consignation	40 000,00	23 216,98	20,17	A	V	LIVRETA	2,265	V	LIVRETA	1,800	-	417,91	919,55	
HABITAT DU NORD	2010	P	Rue N. Bouliez	Caisse des dépôts et Consignation	1 861 033,50	1 447 105,07	27,42	A	V	LIVRETA	2,344	V	LIVRETA	1,600	-	23 153,68	41 372,60	
HABITAT DU NORD	2010	P	Rue N. Bouliez	Caisse des dépôts et Consignation	474 304,50	399 481,02	37,42	A	V	LIVRETA	2,449	V	LIVRETA	1,600	A-1	6 391,70	7 720,04	
HABITAT DU NORD	2010	P	Rue N. Bouliez	Caisse des dépôts et Consignation	100 360,50	74 895,02	27,42	A	V	LIVRETA	1,563	V	LIVRETA	0,800	-	599,16	2 397,06	
HABITAT DU NORD	2010	P	Rue N. Bouliez	Caisse des dépôts et Consignation	25 578,00	20 711,15	37,42	A	V	LIVRETA	1,673	V	LIVRETA	0,800	-	165,69	468,54	
PACT DU HAINAUT	1996	P	7 rue Cesar Dewasmes	Caisse des dépôts et Consignation	37 075,60	9 145,13	5,58	A	V	LIVRETA	3,260	V	LIVRETA	3,300	-	301,79	1 401,90	




Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PACT DU HAINAUT	1996	P	392, rue A. France (ancien n° 62)	Caisse des dépôts et Consignation	51 558,26	12 717,43	5,58	A	V	LIVRETA	3,260	V	LIVRETA	3,300	-	419,68	1 949,52	
PACT DU HAINAUT	1992	P	Rue Constant Gosset	Caisse des dépôts et Consignation	33 630,25	3 727,49	1,42	A	V	LIVRETA	4,411	V	LIVRETA	2,300	-	85,73	1 856,21	
PACT DU HAINAUT	1991	P	Rue Tabary	Caisse des dépôts et Consignation	29 082,09	1 657,29	0,92	A	V	LIVRETA	4,506	V	LIVRETA	2,300	A-1	38,12	1 657,29	
PACT DU HAINAUT	1995	P	145 rue Emile Zola Ancien n°21	Caisse des dépôts et Consignation	22 242,31	5 669,08	4,00	A	V	LIVRETA	4,071	V	LIVRETA	1,800	-	102,04	1 139,30	
PACT DU HAINAUT	1995	P	953 rue Antoine Lefevre (ex 37)	Caisse des dépôts et Consignation	31 099,60	7 013,03	4,83	A	V	LIVRETA	3,373	V	LIVRETA	3,300	-	231,43	1 298,44	
SA UES HABITAT PACT LILLE	1999	P	95 99 rue Ledru Rollin	Caisse des dépôts et Consignation	56 558,59	19 876,84	8,33	A	V	LIVRETA	2,991	V	LIVRETA	1,800	-	357,78	2 191,79	
SA UES HABITAT PACT LILLE	1999	P	Rue Ledru Rollin	Caisse des dépôts et Consignation	55 384,73	19 464,29	8,42	A	V	LIVRETA	2,986	V	LIVRETA	1,800	-	350,36	2 146,30	
SA UES HABITAT PACT LILLE	1997	P	556 rue Emile Tabary	Caisse des dépôts et Consignation	29 590,35	8 341,12	6,83	A	V	LIVRETA	3,148	V	LIVRETA	3,300	-	275,26	1 077,49	
SIA HABITAT	1980	P	VIEUX CONDE	Caisse des dépôts et Consignation	4 649,70	396,52	2,32	A	V	LIVRETA	0,898	V	LIVRETA	1,000	-	3,97	130,88	
SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut	2006	P	59 place Vermesch	Caisse des dépôts et Consignation	46 867,00	37 740,09	33,67	A	V	LIVRETA	2,499	V	LIVRETA	3,000	-	1 132,20	477,05	
SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut	2006	P	59 place Vermesch	Caisse des dépôts et Consignation	65 802,00	46 932,90	23,67	A	V	LIVRETA	2,437	V	LIVRETA	3,000	-	1 407,99	1 295,74	
SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut	2009	P	32 et 38 rue Vermesch	Caisse des dépôts et Consignation	36 900,00	29 241,26	36,83	A	V	LIVRETA	1,676	V	LIVRETA	2,300	A-1	672,55	297,13	
SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut	2009	P	32 et 38 rue Vermesch	Caisse des dépôts et Consignation	67 750,00	49 003,83	26,83	A	V	LIVRETA	1,566	V	LIVRETA	2,300	-	1 127,09	992,63	
SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut	2010	P	Rés Les Rosiers - rue Delory	Caisse des dépôts et Consignation	922 420,00	321 773,40	7,00	A	V	LIVRETA	1,931	V	LIVRETA	1,100	-	3 539,51	38 698,55	



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut	2008	P	Contrat de compactage n° 69	Caisse des dépôts et Consignation	2 413 651,97	1 833 605,13	25,46	A	V	LIVRETA	2,978	V	LIVRETA	2,190	-	40 155,95	53 089,69	
SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut	2010	P	Contrat de compactage n° 113448	Caisse des dépôts et Consignation	804 971,39	563 329,18	28,68	A	V	LIVRETA	2,140	V	LIVRETA	3,700	-	20 843,18	9 403,74	
SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut	2011	P	Contrat de compactage n° 113285	Caisse des dépôts et Consignation	2 320 615,45	1 300 489,56	16,33	A	V	LIVRETA	3,163	V	LIVRETA	2,200	-	28 610,77	70 789,61	
SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut	2010	X Durée Ajustable	Réaménagement de prêt	Caisse des dépôts et Consignation	261 549,80	40 224,18	1,92	A	V	LIVRETA	2,412	V	LIVRETA	3,700	-	1 488,29	21 220,79	
SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut	2010	P	Compactage n° 45	Caisse des dépôts et Consignation	1 402 864,82	34 379,90	0,17	T	F	FIXE	4,132	F	FIXE	3,220	-	670,93	34 379,90	
SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut	2011	X Durée Ajustable	Compactage n° 17	Caisse des dépôts et Consignation	349 042,57	181 066,15	10,33	A	V	LIVRETA	2,195	V	LIVRETA	1,740	-	3 150,55	17 570,16	
SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut	2011	X Durée Ajustable	Réaménagement de prêt	Caisse des dépôts et Consignation	288 577,70	155 633,44	10,00	A	V	LIVRETA	2,589	V	LIVRETA	1,700	-	2 645,77	15 245,57	
SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut	1990	P	au VIEUX CONDE, rue Nestor Bouliez	Caisse des dépôts et Consignation	7 957,84	794,69	1,17	A	V	LIVRETA	3,738	V	LIVRETA	0,976	-	7,76	399,27	
SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut	1999	P	Rue G. Delory : construction de 24/35 logements à Vieux Conde	Caisse des dépôts et Consignation	1 095 684,70	262 887,97	7,42	A	V	LIVRETA	4,984	V	LIVRETA	2,200	-	5 783,53	30 413,26	
SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut	1997	P	Avenue Caby et rue Bouliez	Caisse des dépôts et Consignation	367 457,92	134 552,79	16,33	A	V	LIVRETA	3,580	V	LIVRETA	2,200	-	2 960,16	7 733,55	
SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut	1996	P	Avenue Caby et rue Bouliez	Caisse des dépôts et Consignation	114 870,34	31 784,27	15,33	A	V	LIVRETA	3,189	V	LIVRETA	1,800	-	572,12	2 149,48	
SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut	1994	P	836 rue Emile Zola - 68 rue Belurier	Caisse des dépôts et Consignation	42 685,72	13 692,69	13,25	A	V	LIVRETA	4,123	V	LIVRETA	2,300	-	314,93	944,11	
SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut	1994	P	29 rue Anatole France	Caisse des dépôts et Consignation	32 502,13	10 426,01	13,25	A	V	LIVRETA	4,125	V	LIVRETA	2,300	-	239,80	718,87	

Envoyé en préfecture le 17/04/2023
 Reçu en préfecture le 17/04/2023
 Publié le
 ID : 059-215906165-20230406-D2023_33_1-DE



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut	1995	P	7 rue Denfert Rochereau	Caisse des dépôts et Consignation	42 914,40	15 288,28	14,08	A	V	LIVRETA	4,038	V	LIVRETA	2,300	-		351,63	982,74
TOTAL GENERAL					13 537 233,73	7 116 263,18											148 569,01	374 528,75

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	523 097,76
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	977 965,06
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	1 501 062,82
Recettes réelles de fonctionnement	II	14 330 355,76
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	10,47

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
65548	rbt emprunts de l'ex SIDERC 2023		COMMUNAUTE AGGLO VALENCIENNES M ETROPOLE	Etablissement de droit public	3 471,80
65548	Subv 2023 PNR Scarpe Escaut		SYNDICAT MIXTE DE GESTION PNR SC	Etablissement de droit public	14 722,40
657362	SUBV 2023 CCAS		CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL E	Etablissement de droit public	768 000,00
6574	Sujetion service public année 2023		SPL DU CENTRE AQUATIQUE INTERCO MMUNAL DE L'AMANDINOIS	Entreprise	48 120,95

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
17002/2017 CELLULE COMMERCIALE GAMBETTA	227 800,00	0,00	227 800,00	0,00	227 800,00	0,00	0,00
15006/2015 ECLAIRAGE PUBLIC	1 458 700,00	0,00	1 458 700,00	1 355 408,76	51 600,00	51 691,24	0,00
23001/2023 MARCHE DE CHAUFFAGE	0,00	340 000,00	340 000,00	0,00	42 500,00	42 500,00	255 000,00
21004/2021 PNRQAD CENTRE VILLE BELURIEZ	120 415,00	0,00	120 415,00	48 165,98	72 249,02	0,00	0,00
PNRQAD/2015 PNRQAD DERVAUX / GAMBETTA	664 820,00	0,00	664 820,00	514 605,28	0,00	0,00	150 214,72
19001/2019 PNRQAD ENTREE DE VILLE	57 425,00	0,00	57 425,00	28 711,25	28 713,75	0,00	0,00
17001/2017 RECONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE G.GERMAY	4 952 000,00	0,00	4 952 000,00	3 266 641,92	1 685 358,08	0,00	0,00
31_SALLE_M/2021 Realisation d'une salle multimodale	5 757 000,00	0,00	5 757 000,00	1 752 536,68	40 000,00	1 500 000,00	2 464 463,32

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		45,00	0,50	45,50	37,50	3,00	40,50
Adjoint administratif pal 1 cl	C	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	8,00	0,00	8,00	4,00	2,00	6,00
Adjoint administratif terr.	C	8,00	0,50	8,50	8,50	0,00	8,50
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Rédacteur principal 1 cl	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Rédacteur principal 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		72,00	13,42	85,42	62,11	6,86	68,97
Adjoint technique pal 1 cl	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	25,00	4,65	29,65	21,65	0,00	21,65
Adjoint technique territorial	C	21,00	7,45	28,45	18,14	4,86	23,00
Agent de maîtrise	C	8,00	1,32	9,32	7,32	0,00	7,32
Agent de maîtrise principal	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	1,00	3,00
Technicien principal de 1 cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		23,00	0,50	23,50	15,00	3,93	18,93
Agent social	C	8,00	0,50	8,50	2,00	3,93	5,93
Agent spéc pal écoles mat 1 cl	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Educateur ter. jeunes enfants	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Moniteur-éducateur et interven	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	2,00
Auxiliaire puériculture cl.sup	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Cadre de santé	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier en soins généraux	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			AGENTS		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	TITULAIRES	NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		12,00	6,45	18,45	13,30	0,78	14,08
Adjoint du patrimoine pal 1 cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint du patrimoine pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint territorial patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	5,00	3,91	8,91	7,00	0,00	7,00
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	0,00	2,42	2,42	0,50	0,78	1,28
Professeur ens. art. Hcl.	A	0,00	0,12	0,12	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		15,00	16,14	31,14	15,36	9,92	25,28
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint territorial animation	C	6,00	16,14	22,14	7,56	9,92	17,48
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2ème cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		8,00	0,00	8,00	5,00	0,00	5,00
Brigadier-chef principal	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Chef de police municipale	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-brigadier	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		180,00	37,01	217,01	152,27	25,49	177,76

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif pal 2 cl	C	ADM	376	0,00	A	CDD
Adjoint administratif pal 2 cl	C	ADM	368	0,00	A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	354	0,00	A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Agent social	C	S	354	0,00	A	CDD
Agent social	C	S	354	0,00	A	CDD
Agent social	C	S	367	0,00	A	CDD
Agent social	C	S	367	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	389	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	389	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	389	0,00	A	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nI	B	MS	372	0,00	A	CDD
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	A	CDD
Rédacteur	B	ADM	0	0,00	A	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	A	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	446	0,00	A	CDD
CDD insertion		OTR	0	0,00	A	CDD
CDD insertion		OTR	0	0,00	A	CDD
CDD insertion		OTR	0	0,00	A	CDD
CDD insertion		OTR	0	0,00	A	CDD
CDD insertion		OTR	0	0,00	A	CDD
Contrat P.E.C		OTR	0	0,00	A	CDD
Contrat P.E.C		OTR	0	0,00	A	CDD
Contrat P.E.C		OTR	0	0,00	A	CDD
Contrat P.E.C		OTR	0	0,00	A	CDD
Contrat P.E.C		OTR	0	0,00	A	CDD
Contrat P.E.C		OTR	0	0,00	A	CDD
Contrat P.E.C		OTR	0	0,00	A	CDD
Contrat P.E.C		OTR	0	0,00	A	CDD
Contrat P.E.C		OTR	0	0,00	A	CDD
Contrat P.E.C		OTR	0	0,00	A	CDD
Contrat P.E.C		OTR	0	0,00	A	CDD
Contrat P.E.C		OTR	0	0,00	A	CDD
Contrat P.E.C		OTR	0	0,00	A	CDD
Contrat Unique d'Insertion		OTR	0	0,00	A	CDD
Contrat Unique d'Insertion		OTR	0	0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le



ID : 059-215906165-20230406-D2023_33_1-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hotel de Ville (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
15/05/2013 - DETENTION D UNE PART DE CAPITAL	Centre aquatique intercommunal de Saint-Amand-Les-Eaux	"SPL de gestion du ""Centre aquatique intercommunal de Saint-Amand-Les-Eaux""	Société publique Locale	40 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
25/04/1980 - VIEUX CONDE	SIA HABITAT			4 649,70
01/03/1990 - au VIEUX CONDE, rue Nestor Bouliez	SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut			7 957,84
01/12/1991 - Rue Tabary	PACT DU HAINAUT			29 082,09
01/06/1992 - Rue Constant Gosset	PACT DU HAINAUT			33 630,25
01/04/1994 - 836 rue Emile Zola - 68 rue Belurier	SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut			42 685,72
01/04/1994 - 29 rue Anatole France	SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut			32 502,13
01/01/1995 - 145 rue Emile Zola Ancien n°21	PACT DU HAINAUT			22 242,31
01/02/1995 - 7 rue Denfert Rochereau	SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut			42 914,40
01/11/1995 - 953 rue Antoine Lefevre (ex 37)	PACT DU HAINAUT			31 099,60
01/05/1996 - Avenue Caby et rue Bouliez	SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut			114 870,34
01/08/1996 - 7 rue Cesar Dewasmes	PACT DU HAINAUT			37 075,60
01/08/1996 - 392, rue A. France (ancien n° 62)	PACT DU HAINAUT			51 558,26
01/05/1997 - Avenue Caby et rue Bouliez	SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut			367 457,92
01/11/1997 - 556 rue Emile Tabary	SA UES HABITAT PACT LILLE			29 590,35
01/05/1999 - 95 99 rue Ledru Rollin	SA UES HABITAT PACT LILLE			56 558,59
01/06/1999 - Rue Ledru Rollin	SA UES HABITAT PACT LILLE			55 384,73
01/06/1999 - Rue G. Delory : construction de 24/35 logements à Vieux Conde	SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut			1 095 684,70
01/09/2006 - 59 place Vermesch	SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut			46 867,00
01/09/2006 - 59 place Vermesch	SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut			65 802,00
01/03/2008 - Rue Carnot - R2aménagement de prêt	HABITAT DU NORD			40 000,00
15/06/2008 - Contrat de compactage n° 69	SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut			2 413 651,97
01/11/2009 - 32 et 38 rue Vermesch	SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut			36 900,00
01/11/2009 - 32 et 38 rue Vermesch	SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut			67 750,00
01/01/2010 - Rés Les Rosiers - rue Delory	SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut			922 420,00
01/06/2010 - Rue N. Bouliez	HABITAT DU NORD			1 861 033,50
01/06/2010 - Rue N. Bouliez	HABITAT DU NORD			474 304,50
01/06/2010 - Rue N. Bouliez	HABITAT DU NORD			100 360,50
01/06/2010 - Rue N. Bouliez	HABITAT DU NORD			25 578,00
01/06/2010 - Compactage n° 45	SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut			1 402 864,82
05/09/2010 - Contrat de compactage n° 113448	SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut			804 971,39
01/12/2010 - Réaménagement de prêt	SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut			261 549,80
01/01/2011 - Réaménagement de prêt	SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut			288 577,70
01/05/2011 - Contrat de compactage n° 113285	SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut			2 320 615,45
01/05/2011 - Compactage n° 17	SIGH - Societe Immobiliere Grand Hainaut			349 042,57

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- subvention	Donneurs de sang du pays de condé		Association	750,00
- subvention	ancien combattant du pays de Condé		Association	600,00
- subvention	Hand'traide		Association	400,00
- subvention	Amicale du personnel de la ville de Vieux-Condé et assimilés		Association	120 000,00
- subvention	Calabria MIA		Association	2 000,00
- subvention	Germinal		Association	1 000,00
- subvention	les archers de Vieux-Condé		Association	1 500,00
- subvention	Boxe thai vieux-Condéen		Association	1 710,00
- subvention	ccshu Ufolep velo vtt		Association	5 070,00
- subvention	harmonie municipal Vieux-Conde Fresnes		Association	10 000,00
- subvention	Atelier Marechal de Vauban		Association	1 500,00
- subvention	Sportitude		Association	2 000,00
- subvention	ALCVC		Association	18 000,00
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Syndicat des Eaux du Valenciennois (CAVM)	01/01/2013		3 471,80
SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PNR SCARPE ESCAUT	01/01/2017		14 722,40
Autres organismes de regroupement			
SPL CENTRE AQUATIQUE DE SAINT AMAND LES EAUX	17/10/2013		48 120,95

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
LOTISSEMENT	LOTISSEMENT RUE BOUCAUT	01/04/2017	D/2017-28 - 28/03/2017	21590616500141		Oui

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	6 345 000,00	7,14	58,67	0,00	3 722 612,00	7,14
TFPNB	56 700,00	0,71	124,33	0,00	70 495,00	0,71
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	161 385,00	62,17	33,94	0,00	54 774,00	62,17
TOTAL	6 563 085,00	7,96			3 847 881,00	7,53

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2023

Présenté par Le Maire (1),
A VIEUX-CONDE, le 06/04/2023
Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A VIEUX-CONDE, le 06/04/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGAH Charles	
AGAH Franck	
ANDRE Jimmy	
ARBOUCHE Mohamed	
BERLINET Nicole	
BOUHEZILA Malika	
BUSTIN David	
CLIMPONT Romuald	
DAPSENCE Germain	
DELCOURT Fabienne	
DEZOTEUX Laurence	
DI BELLO Christine	
DI-CRISTINA Caroline	
FORTE Serge	
LATAWIEC Michel	
LEFEBVRE Francky	
LELONG Christelle	
LEMOINE Marie-France	
LIEGEOIS Bernard	
MAKSYMOWICZ Louissette	
MRABET Nathalie	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

NAUMANN ROSCONVEL Josette	
PETITJEAN Mickael	
REAL Carine	
ROSART Anne-Sophie	
SALINGUE Ghislaine	
SCARAMUZZINO Pierre	
SEMAILLE Virginie	
SIDER Joel	
SIMON Didier	
SIMON Pauline	
SMITS Jean-Francois	
SZYMANIAK Richard	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A VIEUX-CONDE, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du

Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Ghislaine SALINGUE

D2023_34

FINANCES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Reprise anticipée des résultats 2022 – Budget annexe Lotissement BOUCAUT

Vu la loi 99-1126 du 28 décembre 1999 autorisant la reprise anticipée de résultats de l'exercice clos et de la prévision d'affectation,

Vu le compte de gestion provisoire de l'exercice 2022 de M. le Receveur Municipal,

Il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- DECIDER

De reprendre l'ensemble des résultats de l'exercice 2022 au budget primitif de l'exercice 2023
comme suit :

- Excédent de fonctionnement : 0 €
- Excédent d'investissement : 16 380,75 €
- Reports de Dépenses : 0 €
- Reports de Recettes : 0 €
- Prévission d'affectation compte 1068 : 0 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_35

FINANCES

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_35_1-DE

S²LOW



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Vote du Budget 2023 - Budget Annexe Lotissement BOUCAUT

Vu les articles 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire M 14 ;

Vu le débat sur les orientations budgétaires de la commune qui s'est tenu le 09 mars 2023 ;

Vu le budget primitif joint en annexe ;

Considérant que le budget primitif 2023 - budget annexe – est soumis au vote par nature avec une présentation fonctionnelle ;

Considérant que le budget est voté :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
 - o sans vote formel sur chacun des chapitres,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement

Considérant la note explicative de synthèse présentant les éléments financiers principaux du budget

Considérant que le budget est équilibré en dépenses et en recettes pour chacune des sections comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 120 000,00 €
Recettes de fonctionnement : 120 000,00 €

Dépenses d'investissement : 120 000,00 €
Recettes de fonctionnement : 120 000,00 €

Il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir

- **APPROUVER** le budget primitif 2023 – budget annexe de la collectivité

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - VILLE DE VIEUX-CONDÉ (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE COMMUNE DE VIEUX-CONDÉ (2)

Numéro SIRET : 21590616500141

POSTE COMPTABLE : SGC VALENCIENNES

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BA-LOTISSEMENT BOUCAUT (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	20
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	24
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	43
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	73
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	77
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	78
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	79
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	80
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	81

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



Code INSEE
59616

VILLE DE VIEUX-CONDÉ
BA-LOTISSEMENT BOUCAUT

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	10465
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	13
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	120 000,00	120 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		120 000,00	120 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	120 000,00	103 619,25
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 16 380,75
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		120 000,00	120 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		240 000,00	240 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	16 380,75	0,00	16 380,75	16 380,75	16 380,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		16 380,75	0,00	16 380,75	16 380,75	16 380,75
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		16 380,75	0,00	16 380,75	16 380,75	16 380,75
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	103 619,25	0,00	103 619,25	103 619,25	103 619,25
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		103 619,25	0,00	103 619,25	103 619,25	103 619,25
TOTAL		120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	120 000,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
TOTAL		120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	120 000,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-16 380,75
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	120 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	120 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
	TOTAL	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

120 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	103 619,25		103 619,25	103 619,25	103 619,25
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	103 619,25		103 619,25	103 619,25	103 619,25

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propos nouvelles	Publié le	VOTE (3)	(- PAR vote)
	TOTAL	103 619,25	0,00	103 619,25	059-215906165-20230406-D2023_35_1-DE		



R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	16 380,75
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	120 000,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	-16 380,75
--	-------------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	16 380,75		16 380,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		103 619,25	103 619,25
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		16 380,75	103 619,25	120 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	120 000,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	120 000,00	120 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	120 000,00	120 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	120 000,00
---	-------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		120 000,00	120 000,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	120 000,00	120 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	120 000,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	103 619,25	103 619,25
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	103 619,25	103 619,25

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	16 380,75
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	120 000,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	16 380,75	16 380,75	16 380,75
6045	Achats études, prestat° services (terrai	16 380,75	16 380,75	16 380,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		16 380,75	16 380,75	16 380,75
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		16 380,75	16 380,75	16 380,75
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	103 619,25	103 619,25	103 619,25
7133	Variat° en-cours de production biens	103 619,25	103 619,25	103 619,25
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		103 619,25	103 619,25	103 619,25
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		103 619,25	103 619,25	103 619,25
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		120 000,00	120 000,00	120 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	120 000,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	120 000,00	120 000,00	120 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	120 000,00	120 000,00	120 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		120 000,00	120 000,00	120 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		120 000,00	120 000,00	120 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	120 000,00
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	120 000,00	120 000,00	120 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	120 000,00	120 000,00	120 000,00
3351	Terrains	50 594,01	50 594,01	50 594,01
3354	Etudes et prestations de services	23 698,25	23 698,25	23 698,25
33581	Frais accessoires	45 707,74	45 707,74	45 707,74
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		120 000,00	120 000,00	120 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		120 000,00	120 000,00	120 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	120 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	103 619,25	103 619,25	103 619,25
3351	Terrains	50 594,01	50 594,01	50 594,01
3354	Etudes et prestations de services	7 317,50	7 317,50	7 317,50
33581	Frais accessoires	45 707,74	45 707,74	45 707,74
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		103 619,25	103 619,25	103 619,25
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		103 619,25	103 619,25	103 619,25
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		103 619,25	103 619,25	103 619,25

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	16 380,75
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	120 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.


(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 17/04/2023
Reçu en préfecture le 17/04/2023
Publié le
ID : 059-215906165-20230406-D2023_35_1-DE



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											120 000
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000	0	120 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000	0	120 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 619	0	103 619
RAR N-1 et reports	16 381	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 381
Total cumulé recettes d'investissement	16 381	0	0	0	0	0	0	0	0	103 619	0	120 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000	0	120 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000	0	120 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000	0	120 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000	0	120 000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000	0	120 000
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>120 000</i>	<i>0</i>	<i>120 000</i>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000	0	120 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 619	0	103 619
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Publié le			
											services urbains, environnem	9 économique	TOTAL	
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 619	0	103 619
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 619	0	103 619
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES														
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000	0	120 000
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 381	0	16 381
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 381	0	16 381
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 619	0	103 619
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 619	0	103 619
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Publié le	9	TOTAL
											ID : 059-215906165-20230406-D2023_35_1-DE	services urbains, environnement	économique

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000	0	120 000
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>120 000</i>	<i>0</i>	<i>120 000</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>120 000</i>	<i>0</i>	<i>120 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE VIEUX-CONDÉ - BA-LOTISSEMENT BOUCAUT - BP - 2023

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le



les budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002
ID : 059-215906165-20230406-D2023_35_1-DE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)				
		0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)				
		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Fonction 32		
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives			
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Dépenses de l'exercice		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser – reports		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES (2)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes de l'exercice		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser – reports		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (2)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)					
Dépenses de l'exercice		0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	16 380,75	0,00	16 380,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	103 619,25	0,00	103 619,25
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice		0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82						830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act ^e spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs				
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	16 380,75	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	103 619,25	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		16 380,75	0,00	0,00	0,00	16 380,75
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d'européen	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		16 380,75	0,00	0,00	0,00	16 380,75
SOLDE (2)		16 380,75	0,00	0,00	0,00	16 380,75

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_35_1-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE VIEUX-CONDÉ - BA-LOTISSEMENT BOUCAUT - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le  Sous-fonction 02

ID : 059-215906165-20230406-D2023_35_1-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE VIEUX-CONDÉ - BA-LOTISSEMENT BOUCAUT - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le



ID : 059-215906165-20230406-D2023_35_1-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE VIEUX-CONDÉ - BA-LOTISSEMENT BOUCAUT - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023



Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_35_1-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	Acti	Publié le ID : 059-215906165-20230406-D2023_35_1-DE
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	Musees	Archives	Entretien du patrimoine culturel
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonnes de vacances
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives			
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE VIEUX-CONDÉ - BA-LOTISSEMENT BOUCAUT - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023



(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE VIEUX-CONDÉ - BA-LOTISSEMENT BOUCAUT - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

SLO

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	Crédits Publié le ID : 059-215906165-20230406-D2023_35_1-DE	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE VIEUX-CONDÉ - BA-LOTISSEMENT BOUCAUT - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

SLO

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	Aides à l'accès	Publié le	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
Dépenses de l'exercice		0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	103 619,25	0,00	103 619,25
Recettes de l'exercice		0,00	103 619,25	0,00	103 619,25
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	103 619,25	0,00	103 619,25
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Publié le	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	ID : 059-215906165-20230406-D2023_35_1-DE	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00		0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00		0,00
SOLDE (2)		0,00	-16 380,75	0,00		-16 380,75

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830	831	Act° spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	103 619,25	0,00	0,00	0,00	
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	103 619,25	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	103 619,25	0,00	0,00	0,00	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830	831	Act° spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-16 380,75	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE VIEUX-CONDÉ - BA-LOTISSEMENT BOUCAUT - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

 SLO

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tou	96 Aides aux services publies	Publié le ID : 059-215906165-20230406-D2023_35_1-DE
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					120 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

VILLE DE VIEUX-CONDÉ - BA-LOTISSEMENT BOUCAUT - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023



Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_35-1-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					120 000,00									
1 - Avance du budget principal	Mairie de Vieux-Condé	05/04/2017			120 000,00			0,000	0,000					-
Total général					120 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		120 000,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		120 000,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1 - Avance du budget principal		0,00	-	120 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		120 000,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

AZ.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES
A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	16 380,75	0,00	16 380,75

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 16 380,75
Solde	V = IV – II (6) 16 380,75

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2023

Présenté par Le Maire (1),
A VIEUX-CONDE, le 06/04/2023
Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A VIEUX-CONDE, le 06/04/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGAH Charles	
AGAH Franck	
ANDRE Jimmy	
ARBOUCHE Mohamed	
BERLINET Nicole	
BOUHEZILA Malika	
BUSTIN David	
CLIMPONT Romuald	
DAPSENCE Germain	
DELCOURT Fabienne	
DEZOTEUX Laurence	
DI BELLO Christine	
DI-CRISTINA Caroline	
FORTE Serge	
LATAWIEC Michel	
LEFEBVRE Francky	
LELONG Christelle	
LEMOINE Marie-France	
LIEGEOIS Bernard	
MAKSYMOWICZ Louissette	
MRABET Nathalie	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

NAUMANN ROSCONVEL Josette	
PETITJEAN Mickael	
REAL Carine	
ROSART Anne-Sophie	
SALINGUE Ghislaine	
SCARAMUZZINO Pierre	
SEMAILLE Virginie	
SIDER Joel	
SIMON Didier	
SIMON Pauline	
SMITS Jean-Francois	
SZYMANIAK Richard	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A VIEUX-CONDE, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Délibéré par le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_36

JEUNESSE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_36_3-DE

S²LOW



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Convention Territoriale Globale (CTG)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération D2021_178 votée en conseil municipal le 22 novembre 2021 autorisant M. le Maire à s'engager dans la démarche de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Considérant la présentation des nouvelles modalités de contractualisation remplaçant le Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF du Nord (Convention Territoriale Globale, bonus territoires, impacts sur les modalités de financement) réalisée le mardi 21 mars 2023,

Considérant que le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) a été la démarche contractuelle majeure, portée par les CAF, afin d'encourager le développement des services aux familles en matière de petite enfance, d'enfance et de jeunesse.

Ce contrat a été remis en question, du fait notamment de sa complexité qui le rend peu lisible mais aussi de sa lourdeur de gestion.

La CAF du Nord propose de développer un nouveau cadre d'intervention par l'élaboration d'un projet social de territoire partagé : la Convention Territoriale Globale (CTG). Cette convention de partenariat traduit les orientations stratégiques définies par la collectivité et la CAF du Nord en matière de services aux familles.

La Convention Territoriale Globale couvre, dans la plupart des cas, les domaines d'interventions suivants :

- Enfance,
- Jeunesse,
- Parentalité,
- Accès aux droits,
- Inclusion numérique,
- Animation de la vie sociale,
- Logement,
- Handicap.

Cet engagement vise, par ailleurs, à mettre en place une démarche de diagnostic partagé et à favoriser l'émergence d'une démarche projet à l'échelle intercommunale.

La CTG matérialise également l'engagement conjoint de la CAF du Nord et de la collectivité à poursuivre leur appui financier aux services aux familles du territoire. Sa signature conditionne le maintien des financements du Contrat Enfance Jeunesse arrivant à échéance le 31/12/2022 par le biais des bonus territoires.

Le Conseil municipal dispose donc des informations nécessaires à la délibération de ce jour.

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **AUTORISER** M. le Maire à signer les conventions d'objectifs et de financement et les documents afférents qui seront réalisés pour les bonus territoriaux avec un effet au 1^{er} janvier 2023 afin de garantir le paiement des prestations de service pour les équipements concernés par l'arrivée à échéance du CEJ de Vieux-Condé au 31 décembre 2022 et gérés par la collectivité,
- **FORMALISER** le diagnostic et le plan d'actions avec les services de la commune et l'aide des services de la CAF du Nord
- **LANCER** la procédure d'élaboration de la Convention Territoriale Globale à venir
- **AUTORISER** à la signer

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

La Convention Territoriale Globale



Vieux Condé

le ..2023

Qu'est-ce qu'une Convention Territoriale Globale ?

La CTG est un engagement multi-partenarial pour mettre en oeuvre un projet de territoire pouvant couvrir différentes thématiques : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, AVS, logement, accès aux droits, etc.

Les signataires sont à minima les Collectivités, les Agglomérations et la CAF.

La CTG constitue un cadre politique entre la CAF et les Collectivités. Les financements destinés à soutenir les services aux familles se déclinent sous forme de Bonus Territoire (BT) CTG. Le versement de ces BT est conditionné à la signature d'une CTG (engagement de la CAVM sur la période 2021 – 2024).

Pourquoi signer une Convention Territoriale Globale ?

- **Définir un projet de territoire**
- Territorialiser l'offre globale des services
- Favoriser la coordination des acteurs
- Pérenniser les financements
- Accentuer la lisibilité de l'offre globale de services

Qu'est-ce qui constitue une CTG ?

- **Le diagnostic partagé** selon des thématiques identifiées,
- **Un état des lieux** de l'offre existante,
- **La définition du plan d'actions**, sur une période pluriannuelle,
- **La gouvernance, le pilotage et le suivi**,
- **L'évaluation**

Impact du passage à la CTG



Contrats Enfance Jeunesse (CEJ)

Une convention signée avec la commune

Subvention PS CEJ participant à la subvention municipale accordée à un gestionnaire ou au service mis en place par la collectivité

**Jusqu'au
31/12/2022**



Convention Territoriale Globale

Signée avec les collectivités et institutions le souhaitant

Participation des partenaires locaux à la rédaction du projet de territoire pluri-thématiques



Convention d'objectifs et de financement (COF) - Bonus territoire

Avenant aux conventions PSO en cours

Création de Convention d'Objectifs et de Financement (COF) pour des actions ne bénéficiant pas de subvention PSO

**COF mairie
COF gestionnaires**



Les Bonus Territoires (BT) CTG

Définition :

Le Bonus Territoire CTG désigne les compléments d'aides au fonctionnement destinés aux services aux familles.

Il est versé aux équipes et services soutenus financièrement par la Collectivité Territoriale signataire de la CTG.

Il se décompose de la manière suivante :

- Un forfait spécifique au titre de chaque équipement existant : ce forfait est déterminé à partir des financements précédemment versés au titre du CEJ.
- Un forfait national pour accompagner le développement d'une nouvelle offre d'accueil.



Les bonus territoires (BT) CTG : Les Objectifs

- Poursuivre le développement :

- * Dans une approche globale de service aux familles
- * En harmonisant les aides par un lissage des financements actuels à l'échelle du territoire et par des montants de bonus fixés nationalement pour les développements

- Améliorer la gestion :

- * En simplifiant les modalités de calcul et la transmission des données
- * En facilitant les prévisions budgétaires pour les CAF et les Partenaires

- Permettre une meilleure lisibilité :

- * Un contrat d'objectif à un échelon pertinent qui permet de fixer des engagements clairs avec les Collectivités Locales : la CTG
- * Une traçabilité de l'ensemble des financements équipement par équipement avec le paiement direct aux gestionnaires

- Maintenir l'existant en garantissant un minimum de financement :

- * Grâce à l'instauration d'un prix plancher



MODALITES DE CALCUL DU BONUS TERRITOIRE CTG

	UNITE D'OEUVRE	FORMULE DE CALCUL DU BONUS TERRITOIRE CTG	OFFRE NOUVELLE (Forfait déterminé selon un barème national publié annuellement par la Cnaf)	PLAFOND DE FINANCEMENT
ALSH (Bonus territoire CTG versé au gestionnaire)**	Heure	Nombre d'heures déclaré par le partenaire (plafonné à l'existant) X Montant forfaitaire par heure de l'offre existante* Montant Plancher heure existante : 0.15 €/heure	Pas de développement	Plafonnement des Fonds Nationaux (PSO + Bonus Territoire Ctg + bonification plan mercredi + FPT) à 80% des charges (y compris les contributions volontaires)
EAJE (Bonus territoire CTG versé au gestionnaire)**	Place	Les places non soutenues par la collectivité, les places DSP, et les places réservataires ne sont pas prises en compte dans le calcul du bonus Territoire CTG Nombre de places soutenues par la collectivité (plafonné à l'existant) X Montant forfaitaire par place de l'offre existante* + Nombre de places nouvelles soutenues par la collectivité X barème national nouvelle place Eaje Pour places existantes : plancher entre 400 € et 1 700 €/place	Application d'un montant forfaitaire national par place (Places soutenues par la collectivité) développée sur la durée de la CTG (en dehors des places existantes) Forfait place nouvelle entre 2 600 € et 3 600 €/place ⇒ calculé à partir du potentiel financier de la Commune (ou EPCI) et du niveau de vie par habitant	Plafonnement de la somme des participations familiales et des subventions de fonctionnement sur Fonds Nationaux (Pso, bonus milieu social, inclusion handicap, FPT + Bonus Territoire Ctg) à 90% des charges de l'Eaje (y compris les contributions volontaires)
LAEP (Bonus territoire CTG versé au gestionnaire)**	Heure de fonctionnement (comprenant le temps d'ouverture au public et d'organisation de l'activité)	Nombre d'heures de fonctionnement déclaré par le partenaire (plafonné à l'existant) X Montant forfaitaire par heure de l'offre existante* + Nombre de nouvelles heures de fonctionnement X Barème nouvelle heure Laep	Application d'un forfait national ⇒ 20 € / heure de fct appliqué sur les nouvelles heures de fonctionnement développées sur la durée de la CTG (en dehors de l'offre existante)	Plafonnement des Fonds Nationaux (Pso, Bonus Territoire Ctg, FPT) à 80% des charges du LAEP (y compris les contributions volontaires)
RPE (Bonus territoire CTG versé au gestionnaire)**	ETP	Nombre d'ETP déclaré par le partenaire (plafonné à l'existant) X Montant forfaitaire par Etp de l'offre existante* + Nombre de Nouveaux etp X Barème nouvel Etp ram Montant Plancher : 1 000 €/ETP	Application d'un forfait national ⇒ 12 500 € par ETP développé sur la durée de la CTG (en dehors de l'offre existante)	Plafonnement des Fonds Nationaux (Pso, missions, bonus = territoire Ctg, FPT) à 80% des charges du RPE (y compris les contributions volontaires).
LU DOTHEQUE (Bonus territoire CTG versé au gestionnaire)	Heure d'ouverture	Nombre d'heures d'ouverture déclaré par le partenaire (plafonné à l'existant) X Montant forfaitaire par heure de l'offre existante* + Nombre de nouvelles heures d'ouverture X Barème nouvelle heure Ludothèque	Application d'un forfait national ⇒ 10 € / heure d'ouverture appliqué au nombre d'heures d'ouverture développées sur la durée de la CTG (en dehors de l'offre existante)	
SEJOURS (Bonus territoire CTG versé à la collectivité)	Journée <i>Attention, il s'agit de Séjours de Vacances et non pas de séjours accessoires qui sont déjà financés dans le cadre de l'ALSH</i>	Nombre de journées de séjours soutenues par la collectivité plafonné à l'existant* X Montant forfaitaire / journée	Pas de développement	Maximum 20€/jour + plafonné au total des financements octroyés dans le cadre du ou des anciens CE)
BAFA (Bonus territoire CTG versé à la collectivité)	Session de formation	Nombre de sessions de formation Bafa/Bafd soutenues par la collectivité (plafonné à l'existant) X Montant forfaitaire* / session soutenue.	Pas de développement	Maximum 350 €/session + plafonné au total des financements octroyés dans le cadre du ou des anciens CE)
Coordination	ETP	Nombre d'ETP déclaré par le partenaire (plafonné à l'existant) X Montant forfaitaire par Etp de l'offre existante* + Nombre de Nouveaux Etp X Barème nouvel Etp	Application d'un forfait national ⇒ 24 000 € / par ETP développé sur la durée de la CTG (en dehors de l'offre existante)	

* Les lissages sont réalisés à partir des données De la CAP N-1 en fonction du territoire de compétence

** Exception pour les DSP et les marchés

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID : 059-215906165-20230406-D2023_36_3-DE

Présentation Des outils de Lissage N-1 prévisionnel



Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_36_3-DE



Conclusion

Merci pour votre attention



SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_37

ANIMATION DU TERRITOIRE

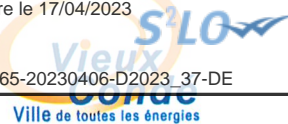
Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023
Reçu en préfecture le 17/04/2023
Publié le
ID : 059-215906165-20230406-D2023_37-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : David BUSTIN

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

**Demande de subvention de fonctionnement de l'association « APE Carnot »
Association des Parents d'Élèves**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « APE Carnot » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 13 mars 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 220 € ;

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 220 €**

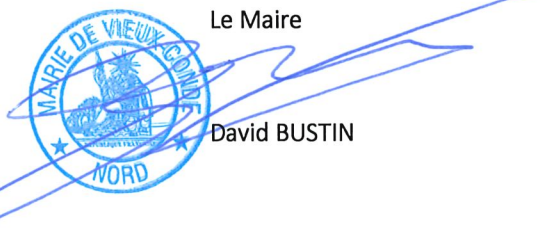
Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance


Ghislaine SALINGUE

Le Maire


David BUSTIN



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du

Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Ghislaine SALINGUE

D2023_38

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_38-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Collectif Quartier Carnot »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Collectif Quartier Carnot » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 22 février 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 220 €

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 220 €.**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance


Ghislaine SALINGUE

Le Maire




David BUSTIN

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_39

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : David BUSTIN

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Les Marcheurs des Gueules Noires »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Les Marcheurs des Gueules Noires »

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 22 février 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 220 € ;

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 220 €**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance

Ghislaine SALINGUE

Le Maire

David BUSTIN



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du

Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

Secrétaire de séance :

Ghislaine SALINGUE

D2023_40

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_40-DE

Ville de toutes les énergies

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANKIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANKIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association La Vert Veine

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « La Vert Veine » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 22 février 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 220 € ;

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 220 €**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance

Ghislaine SALINGUE

Le Maire

David BUSTIN



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_41

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

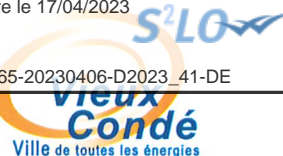
- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_41-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : David BUSTIN

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louizette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Gang 59 »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Gang 59 » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 22 février 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 300 € ;

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 300 €

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance

Ghislaine SALINGUE

Le Maire

David BUSTIN



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_42

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_42-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : David BUSTIN

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louise, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « GEA Gymnastique d'Entretien Adulte »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « GEA » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 22 février 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 350 € ;

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 350 €**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance

Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_43

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33
Présidence de : David BUSTIN

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louise, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Cité Taffin »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Cité Taffin » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 22 février 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 500 € ;

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 500 €**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférente.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance


Ghislaine SALINGUE

Le Maire


David BUSTIN



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_44

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_44-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33
Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Envies Agées »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Envies Âgées » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 08 février 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 500€

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'accompagnement financier à hauteur de 500 €

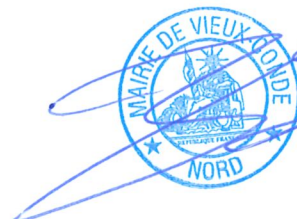
Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance

Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_45

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

La Secrétaire de séance

Ghislaine SALINGUE



Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_45-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louise, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Union des Chasseurs de Vieux-Condé »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Union des Chasseurs de Vieux-Condé » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 22 février 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 500 €

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'accompagnement financier à hauteur de 500 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

Le Maire

David BUSTIN



SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_46

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : David BUSTIN

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « USEP Caby »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « USEP Caby » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 13 mars 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 500 € ;

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 500 €

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du

Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Ghislaine SALINGUE

D2023_47

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Secours Catholique »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Secours Catholique » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 13 mars 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 500 € ;

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 500 €**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire




David BUSTIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du

Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Ghislaine SALINGUE

D2023_48

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_48-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louisette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Vieux-Condé et sa Région »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Vieux-Condé et sa Région » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 13 mars 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 600 € ;

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 600 €.**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance

Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 2

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_49

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Sportive du Collège de Vieux-Condé »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Sportive du Collège de Vieux-Condé » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 22 février 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 1 000 € ;

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

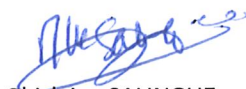
- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 1 000 €**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance


Ghislaine SALINGUE

Le Maire


David BUSTIN



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_50

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_50-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : David BUSTIN

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louise, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Germinal »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Germinal » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 15 février 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 1 000 €

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 1 000 €**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance

Ghislaine SALINGUE

Le Maire

David BUSTIN



SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du

Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Ghislaine SALINGUE

D2023_51

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Le Colibri »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Le Colibri » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 22 février 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 1 280 € ;

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 1 280 €**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance

Ghislaine SALINGUE

Le Maire

David BUSTIN



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_52

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023
Reçu en préfecture le 17/04/2023
Publié le
ID : 059-215906165-20230406-D2023_52-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Atelier Maréchal de Vauban »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Atelier Mal de Vauban » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 13 mars 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 1 500 €

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 1 500 €**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Délibéré en séance,

Le Secrétaire de séance


Ghislaine SALINGUE

Le Maire


David BUSTIN



SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_53

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33
Présidence de : David BUSTIN

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANKIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANKIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Thaï Boxing »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Thaï Boxing » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 15 février 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 1 710 € ;

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 1 710 €**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du

Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Ghislaine SALINGUE

D2023_54

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

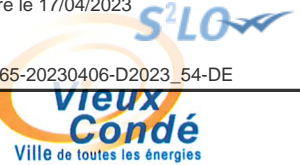
- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_54-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Sportitude »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Sportitude » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 13 mars 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 2 000 € ;

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 2 000 €**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance

Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 3

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_55

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_55-DE

Vieux-Condé
Ville de toutes les énergies

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : David BUSTIN

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louise, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Amitié Franco-Allemande »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Amitié Franco-Allemande » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 08 février 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 2 000 €

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 2 000 €**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE



Le Maire

David BUSTIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du

Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Ghislaine SALINGUE

D2023_56

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

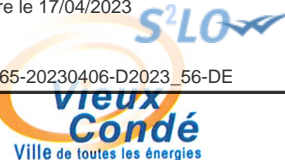
- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_56-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : David BUSTIN

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Calabria Mia »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Calabria Mia » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 22 février 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 2 000 € ;

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 2 000 €**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance

Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_57

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_57-DE

S²LOW



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Dépendanse »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Dépendanse » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 22 février 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 3 500€ ;

Considérant que pour toute demande de plus de 2 000 €, le versement de la subvention s'effectue en deux fois,

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 3 500 € selon les modalités suivantes :
 - 1 750 € au plus tard le 30 mai 2023.
 - 1 750 € au maximum, sur demande adressée par écrit à M. le Maire au plus tard le 15 octobre 2023 et justifiant le besoin financier.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.


Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_58

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

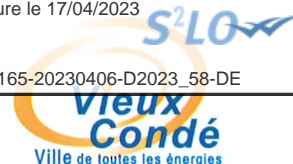
- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_58-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Authentik Crew »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Authentik Crew » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 22 février 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 3 810€ ;

Considérant que pour toute demande de plus de 2 000 €, le versement de la subvention s'effectue en deux fois, selon les modalités particulières.

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 3 810 € selon les modalités suivantes :
 - 1 905 € au plus tard le 30 mai 2023.
 - 1 905 € au maximum, sur demande adressée par écrit à M. le Maire au plus tard le 15 octobre 2023 et justifiant du besoin financier.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE



Le Maire



David BUSTIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 2

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_59

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_59-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « La Balle d'Or »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « La Balle d'Or » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 13 mars 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 4 000 € ;

Considérant que pour toute demande de plus de 2000 €, le versement de la subvention s'effectue en deux fois, selon les modalités particulières.

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 4 000 € selon les modalités suivantes :
 - 2 000 € au plus tard le 30 mai 2023.
 - 2 000 € au maximum, sur demande adressée par écrit à M. le Maire au plus tard le 15 octobre 2023 et justifiant le besoin financier.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du

Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Ghislaine SALINGUE

D2023_60

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louisette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « CCSHU Ufolep Vélo VTT »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « CCSHU Ufolep Vélo VTT » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 22 février 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 5 070€ ;

Considérant que pour toute demande de plus de 2 000 €, le versement de la subvention s'effectue en deux fois, selon les modalités particulières.

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 5 070 € selon les modalités suivantes :
 - 2 535 € au plus tard le 30 mai 2023.
 - 2 535 € au maximum, sur demande adressée par écrit à M. le Maire au plus tard le 15 octobre 2023 et justifiant le besoin financier.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du

Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Ghislaine SALINGUE

D2023_61

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

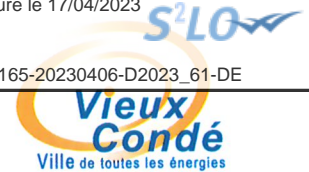
- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_61-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : David BUSTIN

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Girls Band »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Girls Band »

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 13 mars 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 5 500 € ;

Considérant que pour toute demande de plus de 2000 €, le versement de la subvention s'effectue en deux fois, selon les modalités particulières.

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 5 500 € selon les modalités suivantes :
 - 2 750 € au plus tard le 30 mai 2023.
 - 2 750 € au maximum, sur demande adressée par écrit à M. le Maire au plus tard le 15 octobre 2023 et justifiant le besoin financier.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance

Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_62

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Harmonie Municipale de Vieux-Condé/ Fresnes »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Harmonie municipale de Vieux-Condé/Fresnes » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 13 mars 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 10 000 € ;

Considérant que pour toute demande de plus de 2 000 €, le versement de la subvention s'effectue en deux fois, selon les modalités particulières.

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 10 000 € selon les modalités suivantes :**
 - 5 000 € au plus tard le 30 mai 2023.
 - 5 000 € au maximum, sur demande adressée par écrit à M. le Maire au plus tard le 15 octobre 2023 et justifiant le besoin financier.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_63

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Hand Ball Club Vieux-condéen »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Hand Ball Club Vieux-condéen » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 15 février 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 16 500€ ;

Considérant que pour toute demande de plus de 2 000 €, le versement de la subvention s'effectue en deux fois, selon les modalités particulières.

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'accompagnement financier à hauteur de 16 500 € selon les modalités suivantes :
 - 8 250 € au plus tard le 30 mai 2023.
 - 8 250 € au maximum, sur demande adressée par écrit à M. le Maire au plus tard le 15 octobre 2023 et justifiant du soutien financier.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_64

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « ALCVC »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « ALCVC » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 13 mars 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 18 000 € ;

Considérant que pour toute demande de plus de 2000 €, le versement de la subvention s'effectue en deux fois, selon les modalités particulières.

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 18 000 € selon les modalités suivantes :
 - 9 000 € au plus tard le 30 mai 2023.
 - 9 000 € au maximum, sur demande adressée par écrit à M. le Maire au plus tard le 15 octobre 2023 et justifiant le besoin financier.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_65

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Amicale du Personnel Communal et Assimilés »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention 2023 déposée par l'association « Amicale du Personnel Communal et Assimilés » ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 15 février 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 120 000 € ;

Considérant que pour toute demande de plus de 2 000 €, le versement de la subvention s'effectue en deux fois, selon les modalités particulières.

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 120 000 € selon les modalités suivantes :
 - 60 000 € au plus tard le 30 mai 2023.
 - 60 000 € au maximum, sur demande adressée par écrit à M. le Maire au plus tard le 15 octobre 2023 et justifiant le besoin financier.

- AUTORISER M. le Maire à signer la convention financière

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN

Convention de Coopération entre la Ville de Vieux-Condé et l'association Amicale du personnel communal et assimilés

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 1611-4

Vu la délibération prise au Conseil Municipal en date 06 Avril 2023 ;

Vu la loi du 12 avril 2000 relative aux droits du citoyen dans leurs relations avec les administrations,

ENTRE D'UNE PART :

La Ville de VIEUX-CONDE,
Dénommée dans la présente convention « la Ville »,
1 rue André Michel – 59690 VIEUX-CONDE
Représentée par son Maire, M. David BUSTIN,

ET D'AUTRE PART :

L'Association *Amicale du personnel communal et assimilés* Dénommée dans la présente convention « le bénéficiaire »,
Dont le siège est situé Mairie de Vieux-Condé - 1 rue André Michel - 59690 VIEUX-CONDE, Représentée par son Président, M. Frédéric CHOUAN,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIV

Article 1 : OBJET

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Ville apporte son soutien aux activités que l'association entend mettre en œuvre conformément à ces statuts et telles que précisées à l'article 2 ci-après.

Article 2 : OBJECTIFS ET MISSIONS

Le bénéficiaire assure une action de cohésion entre les différents membres du personnel communal. Ses objectifs sont les suivants :

- Organisation de l'arbre de Noël, distribution de cadeaux aux enfants du personnel, Allocations de chèques événementiels,
- Organisation de sorties
- Participation aux festivités locales

Article 3 : MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL

La Ville pourra éventuellement mettre un local à disposition du bénéficiaire. Cette mise à disposition fera l'objet d'une convention spécifique.

Article 4 : MONTANT DE LA SUBVENTION 2022 - MODALITES DE REGLEMENT

Le montant de la subvention 2023 est entendu à hauteur de **120 000 €**

Celle-ci fera l'objet de deux versements :

60 000 € après vote du Conseil municipal

60 000 € au maximum, au plus tard le 15 décembre 2023 sur justification d'une demande complémentaire à adresser à M le Maire par écrit, au plus tard le 15 octobre 2023.

Cette somme est imputée au compte 6574 du B.P. 2023.

Article 5 : MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DE CETTE CONVENTION

Lors de la signature de la convention, le bénéficiaire s'engage :

- à faire figurer dans les annexes comptables fournies à la Ville les éléments permettant d'identifier l'origine, le montant total et la nature (fonctionnement ou équipement) de l'ensemble des subventions publiques reçues toutes provenances confondues,
- à tenir une comptabilité conforme aux règles en vigueur (registres, livres, pièces justificatives..
- à s'interdire la distribution (assimilable à une subvention, c'est-à-dire sans contrepartie véritable et conforme à son objet statutaire) de fonds publics à d'autres associations, collectivités privées ou œuvres, comme le stipule le décret-loi du 02 mai 1938, ainsi que tout prêt ou avance à des personnes physiques ou morales,
- à se conformer aux dispositions de l'article 10 de la loi n°200-321 du 12 avril 2000 et à son décret d'application n°2001-495 du 06 juin 2001 relatifs à la transparence financière des aides octroyées par les Personnes Publiques,
- à établir un compte rendu financier détaillé des activités de l'association prises en compte au titre de l'article 2 de la présente convention. Ce document doit attester de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention. Pour les activités non prises en compte au titre de l'article 2 de la présente convention, l'association devra néanmoins fournir chaque année à la Ville les comptes annuels indiquant notamment les clefs de répartition des charges.
- à restituer à la Ville les subventions perçues si leur affectation n'était pas respectée et ce conformément au décret du 30 juin 1934,
- à tenir informée la Ville, en temps réel, de toute situation déclarée de cessation de paiement,
- à transmettre à la Ville, au plus tard dans les 7 jours, de son prononcé, tout document juridique entrant dans le cadre de la loi 85-98 du 25 janvier 1985 sur le redressement ou la liquidation judiciaire (jugement du tribunal constatant la cessation de paiement, le redressement judiciaire, la nomination d'un administrateur judiciaire etc...)

- à informer la Ville, au plus tard dans les 7 jours, lors de la mise en place d'une procédure d'alerte par le commissaire aux comptes de l'association.

Le bénéficiaire s'engage, au titre de l'article L1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'appui de sa demande de subvention, à fournir à la Ville :

Au plus tard pour le 15 octobre 2023 les documents suivants :

- les derniers comptes annuels détaillés (compte de résultat, bilan et annexes) approuvés par l'Assemblée Générale de l'association et obligatoirement établis selon le dernier plan comptable en vigueur ou établis par un expert-comptable agréé ou validés par un Commissaire aux Comptes agréé, au minimum, un compte de résultat détaillé établi selon une comptabilité de trésorerie ou un compte de résultat établi selon une comptabilité d'engagements.

Ce compte de résultat sera établi dans le respect du dernier plan comptable en vigueur,

- le rapport d'activité ou de gestion relatif au dernier exercice connu et présenté à la dernière Assemblée Générale, reprenant notamment les actions financées par la présente, les statuts et toute modification statutaire ainsi que la liste mise à jour des membres du bureau et du Conseil d'Administration en cas de modification,

Les documents définitifs devront être fournis dès leur établissement par l'organisme agréé ou arrêté définitif.

Article 6 : VERIFICATIONS - SUSPENSION DE PAIEMENT – ABROGATION

Le bénéficiaire s'engage à faciliter tout contrôle sur pièces et/ou sur place que Monsieur le Maire souhaiterait exercer dans le cadre de l'exécution de la présente convention, notamment à présenter à tout moment et sans délai tout document relatif à l'exécution de la présente convention ou à son fonctionnement interne et à ses comptes (dont copies des factures afférentes aux projets et opérations financées).

La Ville se réserve le droit de suspendre le paiement, d'abroger la convention, voire d'exiger le reversement partiel ou total des sommes reçues s'il s'avérait que tout ou partie de la subvention n'ait pas été utilisée pour l'objet de la présente convention.

La Ville se réserve le droit de vérifier le bon usage qui est fait des locaux qu'elle met à disposition du bénéficiaire.

Article 7 : ASSURANCES

L'association exerce ses activités sous sa responsabilité exclusive. Elle s'engage à souscrire à toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité et pour que la responsabilité de la Ville ne puisse être recherchée.

Article 8 : DETTES - IMPÔTS ET TAXES

L'association se conformera aux prescriptions réglementaires relatives à l'exercice de son objet statutaire. En outre, elle fera son affaire personnelle de tous les impôts, taxes, cotisations et redevances, présents ou futurs, constituant ses obligations sociales et fiscales, de telle sorte que la Ville ne puisse être inquiétée ou sa responsabilité recherchée, en aucune façon à ce sujet. Il en est de même pour toute autre dette ou engagement pouvant avoir des conséquences financières que l'association aurait contractées dans le cadre de son activité.

Article 9 : RESILIATION

La Ville se réserve le droit de résilier unilatéralement la convention en cas de mauvaise exécution de la convention, sans préavis, par envoi d'un courrier avec accusé de réception.

Article 10 : DUREE ET CADUCITE DE LA CONVENTION

Cette convention est établie pour l'année 2023.

Si les engagements visés à l'article 5 n'ont pas été respectés et/ou l'objectif visé à l'article 2 n'a reçu aucun commencement d'exécution au 31 décembre 2023, l'autorité administrative constatera la caducité de l'engagement juridique.

Article 11 : COMMUNICATION

Le logo municipal et la mention du « concours financier de la Ville de Vieux-Condé » devront être apposés de façon à être visibles par le public et repris dans tous les documents produits dans le cadre des missions subventionnées. Un exemplaire des productions devra être fourni avec le rapport d'activités. (Organisation de voyages, édition de rapport d'activités etc...)

Article 12 : EXECUTION DE LA CONVENTION

M. le Maire est chargé de l'exécution de la présente convention.

Fait à Vieux-Condé, le 06/04/2023

Pour la Ville,
Le Maire,

Pour l'Association
Le Président,

David BUSTIN

Frédéric CHOUAN

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du
Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 2

Secrétaire de séance :
Ghislaine SALINGUE

D2023_66

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_66-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louise, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de projet de l'association « La Balle d'Or »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention de projet déposée par l'association « La Balle d'Or » dont l'objet est le financement d'une soirée concert dans le cadre des 60 ans de l'association ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 13 mars 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 1 500 €

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 1 500 €**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance

Ghislaine SALINGUE

Le Maire

David BUSTIN



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du

Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Ghislaine SALINGUE

D2023_67

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_67-DE

Ville de toutes les énergies

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : David BUSTIN

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de projet de l'association « Calabria Mia »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention de projet déposée par l'association « Calabria Mia » dont l'objet est le financement d'une fiche action intitulée Horizon 10 ans ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 13 mars 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 1 600 €

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 1 600 €**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance

Ghislaine SALINGUE

Le Maire

David BUSTIN



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du

Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Ghislaine SALINGUE

D2023_68

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_68-DE

Ville de toutes les énergies

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention de projet de l'association « USEP Caby »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention de projet déposée par l'association « USEP Caby » dont l'objet est le financement d'un séjour au ski pour les élèves de CM2 ;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 13 mars 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier à hauteur de 4 500 €

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

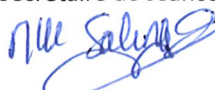
- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 4 500 €**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

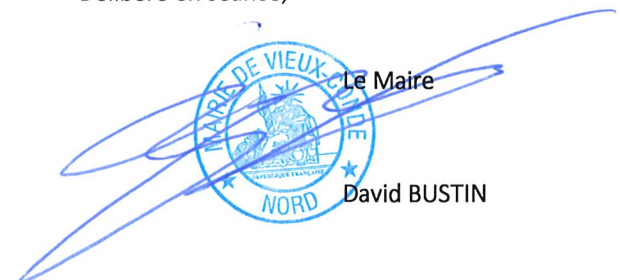
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire





David BUSTIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SÉANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Effectif du

Conseil Municipal : 33

Présents : 25

Excusés : 8

Exprimés : unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Ghislaine SALINGUE

D2023_69

ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-215906165-20230406-D2023_69-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : **David BUSTIN**

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Demande de subvention exceptionnelle de l'association « USEP Caby »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément son article L2121-29 ;

Vu la délibération n°2021-121 du 02 juin 2021 portant sur la création du Comité consultatif d'attribution des subventions aux associations ;

Vu la délibération n°2021-168 du 22 novembre 2021 portant sur l'adoption du règlement d'attribution des subventions ;

Considérant la demande de subvention exceptionnelle déposée par l'association « USEP Caby » dont l'objet est la co-organisation du Week end Playmobil;

Considérant l'étude de celle-ci par le Comité consultatif d'attribution des subventions en date du 13 mars 2023 et l'avis de celui-ci pour un accompagnement financier ne pouvant dépasser 1 500 € ;

Ainsi, il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- **APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 1 200 €.**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice correspondant, nature fonction et destination afférentes.

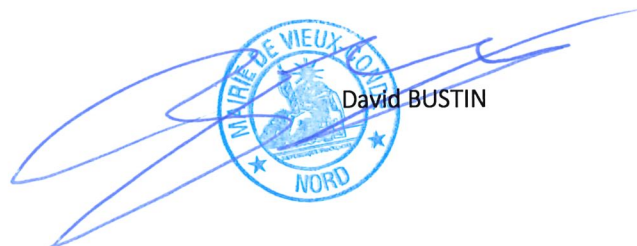
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Délibéré en séance,

La Secrétaire de séance



Ghislaine SALINGUE

Le Maire



David BUSTIN